Publié par LEGIBENIN

REPUBLIQUE DU BENIN

∞∞∞@∞∞

∞

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

∞∞∞@∞∞

∞

**UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI**

∞∞∞@∞∞

∞

**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE**

∞∞∞@∞∞

∞

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE II POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ADMINISTRATEUR**

**OPTION: MANAGEMENT**

**FILIERE: GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL**

***Année académique : 2014-2015***

**Thème**

# RENFORCEMENT DES MESURES DE CONSERVATION PREVENTIVE DES COLLECTIONS AU MUSEE HISTORIQUE D'ABOMEY

Réalisé et soutenu par :

**Patrice DJEHA**

**Sous la Direction de:**

**Tuteur de stage**

**Dr Urbain HADONOU**

*Gestionnaire/Conservateur du Site des Palais Royaux d'Abomey*

**Directeur de mémoire**

**M. Honoré MEGBEMADO**

*Gestionnaire du Patrimoine Culturel Chef du Département Culture et Communication à la Commission Permanente de la Francophonie*

***Novembre 2015***

Publié par LEGIBENIN



# IDENTIFICATION DU JURY

## PRESIDENT :

Alexis GNANGUENON

## VICE-PRESIDENT :

Casimir DEGBEY

## MEMBRE :

Richard SOGAN

Publié par LEGIBENIN



**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM) N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEUR AUTEUR.**

Publié par LEGIBENIN



# DEDICACES

*A toi ma mère, Henriette ETCHISSE MONGBE pour m'avoir enseigné par ton amour, le sens de la responsabilité parentale et pour m'avoir toujours arrosé de bénédictions maternelles,*

*A toi mon feu père, Gabriel DJEHA qui m'a toujours appris pendant ton séjour sur terre, le courage, la patience et l'humilité,*

*A vous mes filles Génice Orelle Bidossessi et Merveille Jésukpégo,*

*A toi mon épouse Geneviève ADJADO pour tes sacrifices,*

*Je dédie ce travail.*

Publié par LEGIBENIN



# REMERCIEMENTS

*Mes sincères remerciements vont à l'endroit de toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de la présente étude, en l'occurrence:*

- Monsieur **Honoré MEGBEMADO,** Chef du Département Culture et Communication de la Commission permanente de la Francophonie qui, malgré ses multiples occupations a accepté de diriger ce travail ;
- Monsieur **Casimir DEGBEY**, Coordonnateur de la filière GPC pour ses soutiens et accompagnements dans les moments difficiles ;
- **Dr Urbain HADONOU**, Gestionnaire/Conservateur du Site des Palais Royaux d'Abomey pour l'accord de stage;
- Les membres du jury qui ont bien voulu sacrifier une partie de leur temps pour apprécier ce travail ;
- Tous les enseignants de la filière GPC en général pour les connaissances transmises et en particulier, **M. Apollinaire T. GBAGUIDI** pour son soutien et ses conseils ;
- Tout le personnel du Musée historique d'Abomey, les personnes ressources des familles royales et les professionnels de musée ciblés pour leur disponibilité ;
- Messieurs **Aristide VINAGBE** et **Gildas DAKO** pour leurs nombreux soutiens ;
- Ma sœur Christiane et mes frères Christian, Yves et Samuel qui m'ont soutenu de diverses manières **;**
- Mes amis **Fabien LANMATCHION, Adolphe DJAHOUN, Romaric DEGBESSOU** et **Cyriaque AVODAGBE** et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation du présent document.
- Tous les camarades de la promotion GPC 2013-2015 pour la convivialité et les fructueux débats vécus ensemble.

Publié par LEGIBENIN



# LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACE : Agent contractuel de l'Etat

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

AOF : Afrique Occidentale Française

APE : Agent Permanent de l'Etat

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

ENAM : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature

EPA : Ecole du Patrimoine Africain

HR : Humidité Relative

ICOM : International Council of Museum (Conseil International des Musées)

IFAN : Institut Français d'Afrique Noire

IRAD : Institut des Recherches Appliquées du Dahomey

SPRA : Site des Palais Royaux d'Abomey

Publié par LEGIBENIN



# LISTE DES TABLEAUX

Pages

**Tableau 1** : Récapitulatif de la succession des rois ..... 19
**Tableau 2** : Point des services fonctionnels ..... 34
**Tableau 3** : Regroupement des problèmes spécifiques par centre d'intérêt ..... 40
**Tableau 4** : Tableau de bord de l'étude ..... 51
**Tableau 5** : Echantillon représentatif par statut des enquêtés ..... 61
**Tableau 6** : Pensez-vous que les conditions actuelles de conservation des collections du Musée sont suffisantes pour assurer leur pérennité ? ..... 64
**Tableau 7** : Comment expliquez-vous cela ? ..... 65
**Tableau 8** : Selon vous, à quoi est due la présence des agents de dégradation ? ..... 65
**Tableau 9** : Le musée dispose-t-il d'une politique ou d'un plan de conservation préventive de ses collections ? ..... 66
**Tableau 10** : A quoi est dû cela ? ..... 66
**Tableau 11** : Existe-il dans l'organigramme du SPRA des services chargés des collections ? Si oui, sont-ils opérationnels ? ..... 67
**Tableau 12** : Quelle en est la cause ? ..... 67
**Tableau 13**: Que suggérez-vous pour l'amélioration et l'optimisation des mesures de conservation des collections du Musée ? ..... 68
**Tableau 14** : Répartition des options à recruter ..... 82

Publié par LEGIBENIN



# LISTE DES FIGURES

Pages

**Figure 1** : Situation du site dans la ville d'Abomey ..... 23

**Figure 2** : Vue aérienne du musée ..... 26

Publié par LEGIBENIN



# GLOSSAIRE DE L'ETUDE

**Collection** : ensemble des biens ou objets culturels dont une institution culturelle ou un musée a la garde.

**Réserve :** lieu où sont rangées ou stockées les collections d'un musée (appelé dépôt ou magasin dans les bibliothèques et centres d'archives).

**Conservation préventive :** mesures et actions visant à éviter ou à limiter dans le futur une dégradation, une détérioration et une perte et, par conséquent, toute intervention invasive. Elles prennent en compte l'environnement immédiat des collections (architecture, mobilier, climat, lumière, règles de manutention et sécurité…) tout en mettant en œuvre un certain nombre de recommandations visant à conserver, à stocker et à diffuser le patrimoine culturel dans les meilleures conditions possibles.

**Détérioration :** dégradation ou altération physique d'un bien culturel.

**Humidité Relative :** quantité de vapeur d'eau contenue dans un volume d'air donné par rapport au maximum qu'il pourrait contenir à une température et une pression données. C'est le pourcentage d'eau dans l'atmosphère (Hygrométrie).

**Plan de conservation préventive :** ensemble programmé d'opérations, définies et mises en œuvre à la suite d'une étude pour assurer sur le long terme une conservation adaptée aux collections.

**Phéromone** : substance attirant les insectes, utilisée pour les pièges.

**Infestation :** processus selon lequel des insectes ou des animaux nuisibles envahissent un lieu, une collection, un objet.

**Anoxie :** désinsectisation par privation d'oxygène.

Publié par LEGIBENIN



# RESUME

L'une des responsabilités majeures de tout gestionnaire du patrimoine culturel est de protéger les collections contre les dommages susceptibles de se produire en raison des conditions ambiantes. Face à cette préoccupation qui se pose comme un défi au Conservateur et à toute son équipe, tout musée se doit d'avoir une politique de conservation préventive de ses collections. Cela y va de la pérennité des collections voire du musée. C'est pourquoi, au regard de nos observations de stage au Musée Historique d'Abomey, il nous a paru utile d'aborder la problématique du « **Renforcement des mesures de conservation préventive des collections du Musée Historique d'Abomey** ». Notre démarche a d'abord consisté à fixer des objectifs d'ordre général et spécifique.

L'objectif général de la présente étude est de contribuer à l'optimisation et au renforcement des mesures de conservation préventive des collections du Musée Historique d'Abomey en vue de leur pérennité. Les objectifs fixés en rapport avec les problèmes spécifiques s'énoncent comme suit :

- suggérer des méthodes et stratégies de traitement et de prévention des agents de détérioration ;
- proposer des lignes directrices en vue de l'élaboration d'un plan de conservation préventive des collections ;
- proposer des approches d'opérationnalisation des services techniques en charge des collections.

Pour atteindre les objectifs ainsi formulés, nous avons identifié les diverses causes se trouvant à la base des problèmes relevés d'une part, et établi d'autre part, le diagnostic à partir des résultats de nos enquêtes. Ensuite, pour résoudre les problèmes, c'est-à-dire éradiquer les causes réelles des problèmes relevés, des approches de solutions et des conditions de leur mise en œuvre ont été proposées. Dans cette même optique, des recommandations ont été enfin formulées tant à l'endroit des responsables du Musée que de l'Etat béninois à travers le Ministère chargé de la culture.

**Mots clés :** Collections ; Musée Historique d'Abomey ; Conservation

Publié par LEGIBENIN



# ABSTRACT

One of the main responsibilities of any cultural heritage manager is the protection of collections against surrounding damage factors. Face to this challenge, museums should possess a preventive conservation policy which helps prolong collections' life expectancy. In respect to our observations, **"Reinforcing preventive conservation conditions of collections at the historical Museum of Abomey"** seems opportune and timely. Then, in the framework of this study, we set general and specific objectives.

The general objective of this study is to help reinforce and optimize preventive conservation conditions of collections. Specific objectives are formulated as follows:

- suggesting processing and prevention methods and strategies;
- drawing some guiding lines for the establishment of a preventive conservation program;
- putting operational collections maintenance offices.

In order to find appropriate solutions for different problems, we have, from one hand, identified causes of problems, and another one, established diagnostics basing on survey results. Then, solutions approaches with implementation conditions have been suggested so as to solve real causes of problems. Finally, we have addressed recommendations to the Museum's responsibles and culture ministry department authorities as well.

**Key words :** Collection ; Historical Museum of Abomey ; conservation.

Publié par LEGIBENIN



# SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE ..... 12
CHAPITRE Ier : CONTEXTE ORGANISATIONNEL DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE ..... 15
Section 1: Cadre physique de l'étude et observations de stage ..... 16
Paragraphe 1: Présentation du musée ..... 16
Paragraphe 2 : Etat des lieux de la conservation des collections au Musée historique d'Abomey ..... 29
Section 2 : Formulation de la problématique de l'étude ..... 39
Paragraphe 1 : Ciblage de la problématique ..... 39
Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée et séquences de résolution ..... 44

CHAPITRE IIème: DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE AUX CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES APPROCHES DE SOLUTIONS ..... 47
Section 1 : Cadre théorique et méthodologique ..... 48
Paragraphe 1 : Des objectifs à la revue de littérature ..... 48
Paragraphe 2 : Méthodologie adoptée ..... 59
Section 2 : Des enquêtes de vérification des hypothèses aux recommandations à l'endroit des acteurs ..... 64
Paragraphe 1 : Enquêtes et vérification des hypothèses ..... 64
Paragraphe 2 : Contribution à l'amélioration des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey ..... 72
CONCLUSION GENERALE ..... 88
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 90
ANNEXES ..... 92
TABLE DES MATIERES ..... 101

Publié par LEGIBENIN



# INTRODUCTION GENERALE

« La culture ne peut attendre, car elle est centrale à tout processus de progrès au service de l'humanité.» Cette boutade de *Koïchiro* Matsuura[1], qui sonne comme une invite à faire de la culture la clé de voûte du développement d'une nation, trouve tout son sens dans le contexte socioculturel béninois où la culture est souvent reléguée au second plan. La culture occupe en effet, une place prépondérante dans le processus de développement, car facteur d'intégration politique et sociale, de paix et source de revenus par la valorisation des productions artistiques et la création d'emplois. La méconnaissance et le désintérêt pour les valeurs culturelles sont une conséquence directe des politiques nationales. Pourtant, à l'ère de la mondialisation de l'économie, la culture constitue un pilier essentiel du développement durable. Ses valeurs communes devraient constituer des pôles catalyseurs d'un développement exogène et endogène. De ce fait, la culture ne peut être perçue que d'un strict point de vue sectoriel, mais aussi comme un secteur transversal qui contribue à la préservation de l'environnement, au progrès de l'éducation, de l'aménagement du territoire, de l'économie, du tourisme, de l'artisanat, du social, des relations internationales, de la recherche, etc. Mais que peut-on entendre par culture ?

L'UNESCO définit la culture comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »[2]. La culture regroupe donc aussi bien des réalités matérielles qu'immatérielles d'une communauté donnée et constitue un élément fondamental dans la vie de tout individu. La loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, en son article 10, stipule à raison que :

[1]Ancien Directeur Général de l'UNESCO, 1999

[2] Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico city, 26 juillet – 6 août 1982

Publié par LEGIBENIN



«Toute personne a le droit à la culture ; l'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que spirituelles». La culture se crée ; s'entretient et doit se transmettre de génération en génération.

Le musée constitue l'une des institutions culturelles au travers desquelles la culture se conserve en vue de sa diffusion. En tant que tel, le musée est chargé de la conservation, la protection et la diffusion du patrimoine culturel tant dans son aspect matériel qu'immatériel. Il acquiert, conserve, diffuse et expose à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement. Le musée est donc, avant tout un instrument privilégié de sauvegarde et de préservation du patrimoine dans son ensemble. Au regard de cette noble mission, tout musée doit avoir une bonne politique de conservation, notamment en matière préventive afin de pouvoir garder le plus longtemps possible les collections dont il a la charge.

Le Musée historique d'Abomey a consenti depuis sa création avec l'aide de ses partenaires, de multiples efforts dans le sens de la préservation et de la protection de ses riches collections séculaires en vue d'une transmission fidèle de l'histoire aux générations présentes et futures. Mais il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup reste à faire. En effet, plusieurs menaces pèsent encore sur la protection et la préservation des collections au sein de ce musée : absence d'inspections périodiques du musée et de ses collections, absence de séances de dépoussiérage formalisées des collections, inexistence de moyens de contrôle de la température dans les salles d'exposition et réserves, absence de séances de débroussaillage régulier des alentours herbeux du musée en saison pluvieuse pour ne citer que ceux-là. Ce sont là, quelques insuffisances susceptibles de favoriser l'avènement de certains facteurs de dégradation des collections. Comment améliorer et optimiser les mesures de conservation préventive des collections au Musée historique d'Abomey ? Telle est l'interrogation principale qui concentre les réflexions au cours de cette étude.

De manière plus spécifique, nous avons focalisé les réflexions sur les préoccupations suivantes :

Publié par LEGIBENIN



- Comment remédier et prévenir constamment la menace des facteurs de dégradation présents sur le site ?
- Comment doter le Musée historique d'Abomey d'une politique de conservation préventive de ses collections ?
- Comment opérationnaliser les services chargés des collections en vue d'une mise en œuvre efficace de mesures de traitement et de prévention des agents de dégradation au moyen d'un plan de conservation préventive des collections ?

Face à ces questionnements, il nous paraît opportun de mener, à travers une recherche-diagnostic, une réflexion sur le : « ***Renforcement des mesures de conservation préventive des collections au musée historique d'Abomey*** ».

La présente étude vise l'amélioration et l'optimisation des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey. Dans cette perspective, deux chapitres nous ont permis de conduire nos réflexions. Dans le chapitre 1er, « **CONTEXTE ORGANISATIONNEL DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE** », il est question de la présentation du cadre physique de l'étude, les observations de stage et surtout du ciblage de la problématique. Dans le chapitre 2ème, « **DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE AUX CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES APPROCHES DE SOLUTIONS »,** nous abordons les objectifs et hypothèses de recherche, le choix de la méthodologie de recherche et l'analyse des données collectées. Des suggestions et recommandations en vue de l'amélioration et de l'optimisation des conditions de conservation des collections du musée, ont été également esquissées.

Publié par LEGIBENIN



# CHAPITRE Ier

# CONTEXTE ORGANISATIONNEL DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

Publié par LEGIBENIN



Ce chapitre nous permet d'aborder respectivement le cadre de l'étude, les observations de stage et le ciblage de la problématique à travers deux sections. Les différentes informations nous permettront de mieux connaître le Musée historique d'Abomey.

## Section 1: Cadre physique de l'étude et observations de stage

Institution culturelle d'intérêt national et international, le Musée historique d'Abomey est la structure qui nous a servi de cadre de stage. Cette première section offrira, d'une part, l'occasion de présenter ladite structure et, d'autre part, d'effectuer un état des lieux de la conservation des collections.

### Paragraphe 1: Présentation du musée

Dans cette partie, nous abordons l'historique et la description de l'ensemble du site dont relève le musée et du musée même, son statut et sa structure organisationnelle.

***I. Historique et description, statut et fonctionnement***

***1. Historique et description***

***a) Le Site des Palais Royaux d'Abomey (SPRA)***

- **Historique**

Les Palais Royaux d'Abomey sont le témoin matériel essentiel du Royaume du *Danxomé* qui se développa dans la région à partir du milieu du XVIIe siècle selon le précepte énoncé par son fondateur, *Hwégbaja*, « que le royaume soit toujours plus grand ».

Le royaume de *Danxomé* a été fondé par Aho, surnommé *Hwégbaja* (1645-1685). Descendant de la dynastie des régnants venus de Tado, pays Aja situé dans le Togo actuel, il fit d'Abomey la capitale de son royaume. Conformément à la première des 41 lois édictées par *Hwégbaja*, « faire un Danxomè toujours plus grand ", chaque roi construisit son propre palais à côté de celui de son

Publié par LEGIBENIN



prédécesseur, symboliquement dans la direction où celui-ci allait agrandir le royaume. Il ressort en même temps de cette disposition, l'image de la continuité et de l'unicité de la dynastie qui sont deux autres fondements majeurs édictés par *Hwégbaja.* Douze rois s'y succédèrent et ce, jusqu'en l'an 1900.

Ainsi, *Akaba* (1685 - 1708) apporta, le premier, sa touche personnelle à l'agrandissement du palais central. Il y ajouta sa propre demeure en dehors de ce qui apparut par la suite comme l'enceinte traditionnelle, dans le quartier actuellement appelé *Ahuaga*, au lieu dit *Amayomè* où a été perpétré le meurtre de Dan. *Akaba* rapprocha de lui ses prédécesseurs *Ganyéhèsu* et *Dako* en installant leurs reliques dans son palais, ce qui en accrut l'importance. Ce palais fut utilisé par sa sœur jumelle *Hangbé* qui assura la régence pendant trois (03) années (1708-1711) et créa le célèbre corps des amazones pour défendre le royaume contre les attaques des *Ouémènou*.

*Agaja* (1708-1741) bâtit à son tour son palais dans le même quartier, mais plus à l'Est et y aménagea la place Atakin-Baya. C'est sous son règne que le royaume fut agrandi jusqu'à la côte et que le *Danxomé* put directement faire du commerce avec les Européens.

*Tégbésu* (1741-1774) qui, après avoir fait partie d'un tribut exigé par le royaume Yoruba d'Oyo et être resté longtemps dans cette ville, put se libérer et rentrer « au pays ». Se voyant confié le trône, il construisit son palais au sud, à *Samè* (vers le centre actuel du site) et le nomma *Féliyadji*. Ce serait sous son règne qu'agbodo tel qu'on peut encore le voir aujourd'hui aurait été finalisé sans que l'on ne sache précisément s'il s'agit d'un agrandissement de la surface protégée ou d'un simple renforcement

*Kpengla* (1774-1789) poursuivit cette évolution vers le sud ainsi que Agonglo (1789-1797) mais au sud-Ouest, dans l'actuel quartier Hountonji. C'est à partir du règne de *Agonglo* que les bas-reliefs commenceront à être appliqués sur les murs et piliers des honnuwa, adjalala et autres structures, pour marquer les lieux des emblèmes, ou encore célébrer les lois de *Hwégbaja* ou les hauts faits des rois. Dès lors, ce mode d'écriture/lecture viendra compléter le langage tambouriné, les chants codifiés et les appliquer sur tissus.

Publié par LEGIBENIN



Les deux fils d'Agonglo qui lui succédèrent, *Adandozan* (1797-1818), puis *Ghézo* (1818-1858), réutilisèrent le même site, en procédant seulement à des réaménagements. Ceci correspond à une période particulière de l'histoire du royaume. En effet, *Adandozan* était réticent à poursuivre certaines pratiques liées au culte voué aux ancêtres et les sacrifices qui lui étaient associés et s'affirmait être anti-esclavagiste. Il alla jusqu'à provoquer des chocs psychologiques dans la communauté en vendant des membres de sa famille, notamment la mère de *Ghézo* et fit emprisonner celui-ci. C'est en prison que *Ghézo* sympathisa avec Félix Francisco de SOUZA dit « Chacha », grand négociant de Ouidah. Il fomenta un coup, prit le pouvoir et bannit *Adandozan* et sa lignée du royaume. C'est avec l'aide de son ami Chacha que *Ghézo* éleva à l'entrée principale de son palais une maison à étage, d'où le nom *Singboji* (sur l'étage) donné au palais et à la place adjacente. Dans un contexte d'abolition de l'esclavage et de contrôle de plus en plus serré. Un tournant important dans l'économie du royaume se fit sous *Ghézo* avec le développement de l'agriculture de rente, notamment la mise en place d'un immense programme de plantation de palmiers à huile.

*Glèlè* (1858-1889) s'installa à côté du palais de son père, *Ghézo*, probablement en déplaçant la cour des amazones plus au sud (l'espace connu actuellement sous ce nom). *Kondo* (nom de prince héritier de Béhanzin) offrit des portes vitrées à son père. Elles sont à l'origine de l'appellation Wéhonji (la porte avec des miroirs) donné au palais de Glélé. Celui-ci fut le dernier monarque qui agrandit agbodo, avec inclusion d'une source d'eau, du côté ouest.

La guerre contre les français n'a pas permis à *Béhanzin* (1889-1894) d'achever la construction de son propre palais dit *dowomè* ou ''mur à dix couches'' qui n'en comptera en réalité que cinq. Ce palais est aussi le seul dont la devanture, bien que de très grandes dimensions, fut aussi entourée de murailles, donnant ainsi une idée des intentions de grandeur du monarque. Hormis les murailles, les composantes visibles aujourd'hui (*adjalala*, *adoxo*,…) furent finalisées vers 1928, à l'occasion du retour de ses cendres au Dahomey.

*Agoli - Agbo* (1894 - 1900) s'établit dans le palais de son ancêtre protecteur, *Kpengla,* qu'il réaménagea en fonction de ses besoins, notamment en bâtissant un

Publié par LEGIBENIN



portail d'entrée spécifique matérialisé par un baobab, la tête en bas, sur conseil de son devin.

Après la conquête française, le premier Gouverneur, Victor Ballot s'installa dans le palais de *Glèlè* en y érigeant bureaux et habitations pour marquer sa prise de possession de ce puissant royaume. Il s'agissait de s'implanter sur le lieu de pouvoir le plus fort des palais, en tant que dernier lieu effectif d'exercice complet du pouvoir, y compris par *Béhanzin*. Ce lieu reste d'ailleurs aujourd'hui celui où se déroulent les moments forts des grandes cérémonies et les intronisations.

Au total, on aboutit à un ensemble impressionnant de dix palais couvrant une surface d'environ quarante-sept (47) hectares. Il faut noter toutefois que la description en partie linéaire de l'évolution du site proposée ci-dessus ne correspond pas tout à fait à la réalité observable aujourd'hui. En effet, les palais ont toujours été utilisés au moins pendant un certain temps par le successeur de celui qui l'avait bâti. De plus, les *jexo* (temples) et les *adoxo* (tombes symboliques, les vraies restant secrètes), édifices où sont faites des offrandes aux rois et où leurs esprits peuvent être consultés, sont toujours construits après leur mort.

Le site des Palais Royaux d'Abomey illustre donc l'histoire du Royaume et sa symbolique à travers une volonté d'indépendance, de résistance et de lutte contre l'occupation coloniale.

Le tableau ci-après présente la succession des rois.

**Tableau1 : Récapitulatif de la succession des rois**

| ROI | PERIODE DE REGNE |
|---|---|
| Hwégbaja | 1645 - 1685 |
| Akaba | 1685 - 1708 |
| Hangbé[1] | 1708 - 1711 |
| Agadja | 1708 - 1741 |
| Tégbésu | 1741 - 1774 |
| Kpengla | 1774 - 1789 |
| Agonglo | 1789 - 1797 |
| Adandozan | 1797 -1818 |
| Ghézo | 1818 - 1858 |
| Glèlè | 1858 - 1889 |
| Béhanzin | 1889 - 1894 |
| Agoli-Agbo | 1894 -1900 |

**Source :** Plan de gestion du SPRA

[1] Son règne est souvent omis dans la version officielle de l'histoire du royaume de Danxomè

Publié par LEGIBENIN



❖ **Description**

Le site des palais royaux d'Abomey couvre une superficie de 47 ha. Il est constitué d'un ensemble de dix palais dont certains sont construits les uns à côté des autres et d'autres superposés, suivant la succession au trône entre le début du XVII$^{ème}$ et la fin du XIX$^{ème}$ siècle. Ces palais obéissent aux principes liés à la culture Aja-Fon et constituent non seulement le centre de décision du royaume, mais aussi le centre d'élaboration des techniques artisanales et le dépôt des trésors du royaume. Le site comprend deux parties puisque le palais du roi Akaba n'est pas en fait complètement adjacent à celui de son père *Hwégbaja*. Il se retrouve séparé de celui-ci par une des voies principales de la ville et quelques zones d'habitations.

Partant de ce qui est visible aujourd'hui, il apparaît que tous les palais suivent tous la même structuration générale. L'organisation des palais privilégie les besoins de protection avec beaucoup de passages obligés permettant un contrôle strict avant d'atteindre l'entourage intime du roi. On retrouve systématiquement :

- ✓ une cour publique d'accès, le plus souvent matérialisée par *Aïzan* la divinité dont l'autel est situé au pied d'un faux fromager (*lissetin*) ;
- ✓ l'entrée dans le palais se fait par un premier portique, le *honnuwa*. Par ce portique, on débouche sur la cour extérieure du palais où se situent en principe le *djonoxo* (case des étrangers), le *tassinoxo* (case de la prêtresse du roi) et le *légédéxo* (case des conciliabules) ;
- ✓ le *logodo* constitue le deuxième portique permettant d'accéder à la cour intérieure, *l'adjalalahinnu*. Dans cette cour sont installés *l'adjalala*, la case où le roi reçoit ses hôtes et où il tient conseil, et le *djéxo*, temple construit après le décès du roi pour abriter son esprit. D'autres éléments ayant trait au roi peuvent figurer dans un espace attenant à cette cour intérieure. C'est notamment le cas de la tombe symbolique (*adoxo*) du roi, et de la tombe des 41 épouses du roi qui l'accompagnent dans l'au-delà.

Publié par LEGIBENIN



Dans certains palais figurent d'autres composantes à l'exemple du *fagbassa*, case où était consulté le devin du roi *Ghézo*. Dans la cour intérieure se trouve la case des trônes (où furent rassemblés les trônes de rois antérieurs à *Ghézo*), mais aussi le *boxo*, case où étaient préparés spirituellement les soldats et où ils aiguisaient rituellement leurs armes avant de partir en guerre.

A l'arrière du palais du roi Glélé, aurait existé une « case du trésor », dont l'emplacement est toujours visible aujourd'hui. Juste en face du *honnuwa* se trouvait aussi la case du *Migan* (premier ministre) qui autorisait l'entrée au palais.

La cour privée du roi est appelée *honmè* ou *honga*. Elle était entièrement réservée au roi et à ses épouses. Cette cour n'est réellement visible qu'au niveau du palais de Béhanzin car elle reste complètement entourée de ses murailles.

Le marché des reines, *agbojanangan*, qui lui est attenant, reste aujourd'hui fonctionnel et particulièrement animé.

Un autre espace particulier est la concession dite *dossémé*. Il s'agit du « couvent » du culte des esprits des rois où sont logées les *dadasi*, femmes incarnant ces esprits. Cette entité possède différents autels de fonctions diverses qui comptent parmi les plus importants du site.

La cour des amazones, située entre les palais de *Glèlè* et de *Béhanzin*, abrite les amazones de garde. Leur camp est à une dizaine de kilomètres à l'ouest, à *Zassa* dans l'un des palais du roi *Agaja*.

La place *Singbodji* est située en face de *singbo* (maison à étage) où le roi *Ghézo* a élevé le *klubuso* ou tumulus du courage consacré à la guerre contre Abéokuta. Sur cette butte destinée aux rassemblements de tous ordres et cérémonies royales, on dressait l'*atoh*, sorte d'estrade pour les sacrifices en l'honneur des rois défunts.

Le Site abrite aussi des temples (comme celui de l'ancêtre mythique Agassou), des lieux sacrés, des lieux habités comme *Détinsa* (le palais des reines mères) à l'Est.

Les matériaux de construction traditionnels couramment utilisés sur le site sont : la terre de barre pour les fondations, les sols et les élévations, le rônier, le bambou et d'autres essences comme l'acajou et l'iroko pour la charpente et la

Publié par LEGIBENIN



menuiserie ; la paille et la tôle pour la couverture. Il est à remarquer que la muraille externe est plus haute que les murs de clôture interne (murs d'enceinte) ce qui fait que de l'extérieur, on distingue à peine les éléments intérieurs. Ces murets délimitent les cours intérieures et renforcent le contrôle et la hiérarchisation des espaces de vie.

Le site comporte d'autres éléments secondaires qu'il convient d'énumérer. Il prend en compte le *agbodo* (le fossé d'enceinte) ainsi que les palais princiers, c'est-à-dire ceux habités par les princes héritiers avant leur accession au trône. Les plus connus sont ceux de *Tégbésu* à Agblomè, de *Kpengla* à Adandokpoji, d'*Agonglo* à Gbèkon-Xuégbo, de *Ghézo* à Gbèkon-Hunli, de *Glèlè* à Jègbé, de *Bèhanzin* à Jimè ainsi que le palais d'*Agoli-Agbo* à Gbendo sans oublier les palais de Cana, la ville sainte du royaume où d'*Agaja* à *Glèlè*, tous les rois construisirent une résidence secondaire.

Il existe aussi à Abomey nombre de places et lieux de mémoire, notamment ceux liés aux départs en guerre des armées et à la traite des esclaves.
Le Site des Palais Royaux d'Abomey est classé patrimoine mondial et simultanément inscrit sur la liste du patrimoine mondial en péril par l'UNESCO depuis le 06 décembre 1985. La zone tampon de protection a une superficie totale de 181ha 40a 88ca. Elle est divisée en trois zones auxquelles s'appliquent des réglementations particulières qui sont très strictes aux abords immédiats du site et se résument à la limitation des hauteurs des bâtiments dans les périmètres les plus éloignés.

En dehors de la cartographie du site proposée dans la figure n°1 ci-après, les images de quelques éléments du site se trouvant à l'annexe IV (page 98) permettent d'étayer sa description.

Publié par LEGIBENIN



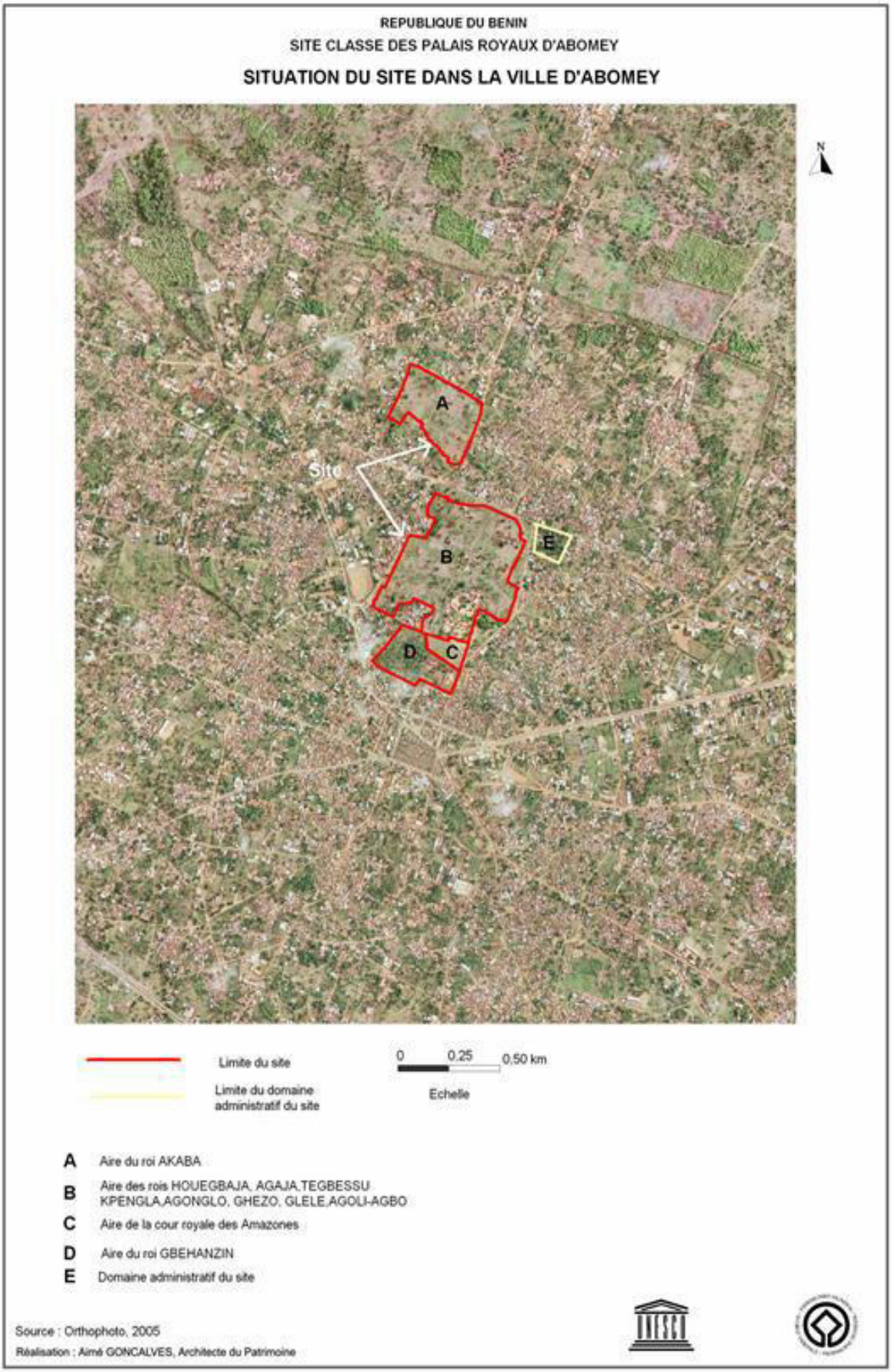


Figure 1: **Situation du site dans la ville d'Abomey** (*Source :* Plan de gestion du SPRA)

Publié par LEGIBENIN



### *b) Le Musée historique d'Abomey*

#### ❖ Historique

Le Musée historique d'Abomey est l'un des éléments les plus valorisants du SPRA. Il comprend les palais des Rois *Ghézo* et *Glèlè*. Créé en 1944, il est l'aboutissement d'importants travaux de reconstruction et de restauration du site. *Agoli-Agbo* fut en effet, le premier restaurateur des Palais royaux d'Abomey. Ses premiers efforts ont été complétés par ceux du gouverneur Ballot en 1900 pour assumer la réfection des murailles. Chaudoin sur la base de ses mémoires personnelles, du fait de sa détention en prison dans les palais pendant trois mois sous le règne de *Béhanzin*, entreprit en 1911 la restauration des palais de *Ghézo* et *Glélé*.

De 1931 à 1933, le Gouverneur Rex procède à son tour à la restauration des mêmes palais. En 1943, le Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) décida de confier les palais royaux à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). Cela fut confirmé en 1944 par la prise d'un arrêté. Ainsi, les palais des rois *Ghézo* et *Glèlè* devenus Musée historique d'Abomey rattaché à l'IFAN connaissent une nouvelle restauration. A partir du 1er Août 1960, date de l'indépendance du Dahomey, (Bénin actuel) le musée devient la propriété de l'Etat. Après l'indépendance nationale, L'IFAN fut remplacé par l'Institut des Recherches Appliquées du Dahomey (IRAD) créé le 5 août 1961.

#### ❖ Description

Le musée historique d'Abomey couvre actuellement une superficie de 10 hectares ; soit plus de 30% de la surface de l'ensemble du site. Il comprend deux palais :

- **le palais du roi *Ghézo*** qui comporte le *singbo* (maison à étage), le *kpododji* (première cour), le *logodo* (auvent d'entrée et d'accès à la deuxième cour), *l'adjalala* (salle de réunions du roi), le *djêxo* (lieu de repos de l'esprit du roi et de son épouse nan *Zoyidi*), *le adoxo* (tombes de *Ghézo*, *Agonglo*), tombes des 41 épouses du roi, les temples *Agassou*...

Publié par LEGIBENIN



- **le palais du roi *Glèlè*,** moins vaste comprend : le *honnuwa* (auvent d'entrée et d'accès à la 1ère cour), le *djononxo* (case des étrangers), le *kpododji* (première cour), le *logodo*, *l'adjalala*, *l'adandjèxo* (case du courage), le *djèxo* de *Glèlè*, le bureau de l'administration coloniale, les tombes du roi *Glèlè* et de ses 41 épouses.

Les deux palais abritent depuis 1944, le musée historique d'Abomey qui détient environ 1400 objets historiques et/ou cultuels. Ces objets sont hérités des différents rois qui se sont succédé à la tête du royaume du Danxomè de l'an 1600 environ à l'an 1900.

Ces collections d'objets sont constituées d'armes, de bijoux, d'autels portatifs en métal (*assin*), de statues en bois recouvertes de laminés de laiton, de cuivre ou argent, représentant des animaux qui symbolisent les rois, des étoffes appliquées qui relatent les gestes et sentences de ces souverains et leurs emblèmes, des instruments de musique et des objets importés d'Europe, offerts par des voyageurs et représentants de factoreries.

A ces collections s'ajoutent les bas-reliefs qui décorent les salles de réception (*adjalala*) de *Ghézo* et de *Glèlè* et le *zinkpoxo*. Ils représentent l'une des caractéristiques principales du Musée. Ces bas-reliefs à l'origine, étaient modelés avec de la terre de termitière mélangée à l'huile de palme et colorés avec des teintures végétales ou minérales.

Nous proposons, en dehors de la vue globale aérienne du Musée (figure n°2) ci-dessous, les images de quelques composantes évoquées dans la description du Musée à l'annexe V (page 99).

Publié par LEGIBENIN

Figure 2 **: Vue aérienne du musée** (*Source* : Plan de gestion du SPRA)

## 2. *Statut et fonctionnement*

### ❖ Statut

Le Site des Palais Royaux d'Abomey est doté d'une personnalité morale et fonctionne à l'image d'une structure autonome de l'Etat. Il se trouve sous la tutelle de la Direction du Patrimoine Culturel du Ministère en charge de la culture.

Le site des Palais Royaux d'Abomey est une propriété de droit public à usage traditionnel collectif privé. Légués aux princes des familles royales, ces palais comportent des sites et des espaces qui véhiculent de "micro-histoires" et suscitent le respect d'une grande partie de la population pour leur caractère sacré. Il dispose d'un Conseil de Gestion qui prend des décisions et recommandations sur toutes les activités devant être réalisées sur le site.

Publié par LEGIBENIN



❖ **Fonctionnement**

Le musée fait partie intégrante des 184 composantes du SPRA. Il est à ce titre animé par l'équipe de gestion du SPRA. Il porte à sa tête un Gestionnaire/Conservateur de site qui gère et coordonne les activités du site. Les activités sur le site sont réalisées sous la responsabilité directe d'un Comité Technique de Gestion qui est une structure opérationnelle interne du site créée par arrêté ministériel et présidée par le Gestionnaire du site. Ce comité est coiffé par un conseil de gestion du site. En dehors du gestionnaire, du comité technique de gestion et du conseil de gestion du site des palais royaux d'Abomey, l'organigramme[3] de cette institution présente trois départements avec des divisions comme suit:

➢ DEPARTEMENT DE LA CONSERVATION DU SITE

Ce département comprend :

- la Division restauration du site ;
- la Division entretien des espaces et bâtiments du site ;
- la Division sécurité du SPRA ;

➢ DEPARTEMENT DE LA COMPTABILITE DU SPRA

Il se décompose en :

- la Division comptabilité
- la Division matériel et équipement
- la Division personnel
- la Sous-division buvette/boutique
- la Sous-division caisse

➢ DEPARTEMENT DE LA MUSEOGRAPHIE DU SPRA

Le Département de la muséographie regroupe :

- la Division collection

[3]Organigramme présenté dans le Plan de gestion 2007-2012 du SPRA

Publié par LEGIBENIN



- la Division animation
- la Division éducation
- la Division documentation
- la Division recherches
- la Sous-division relations publiques.

Le personnel du musée compte 18 agents dont le Gestionnaire du site, un (1) Comptable, un (01) Assistant Comptable une (01) Secrétaire, cinq (05) Guides, un (01) Caissier, une (01) Servante pour la buvette/boutique et (07) Gardiens.

Les activités prévues pour se développer sur le site se déclinent en deux volets. On distingue les activités de conservation du site et les activités d'animation du site. Les premières prévoient :

- deux catégories d'inspections du site : les inspections pour déterminer les accès des termites qui doivent être organisées chaque matin afin d'engager les traitements contre termites appropriés et les inspections générales de l'ensemble des 47 ha pour enregistrer l'état de l'intégrité du site ;
- les entretiens réguliers par balayage (lundi, mercredi et vendredi), sarclage, débroussaillage et nettoyage (mardi et jeudi) ;
- les campagnes de bouchage des lacunes et fissures, de stabilisation des structures en terre, de drainage ;
- les travaux de restauration visant à mettre hors danger les vestiges qui sont en état critique de conservation.

Les activités d'animation quant à elles, portent sur :

- deux sortes de visites pour les visiteurs : visite du musée de site (palais de *Ghézo* et de *Glèlè)* et *Dowomè* sur la vie et l'œuvre du roi *Béhanzin* ;
- les activités éducatives en direction du monde scolaire ;
- les recherches et
- divers services offerts au public selon la demande et les centres d'intérêt : animations, arts vivants, expositions, danses royales et cérémonielles …

Publié par LEGIBENIN



Le stage nous a permis de faire un état des lieux de la situation des collections du musée.

## Paragraphe 2 : Etat des lieux de la conservation des collections au Musée historique d'Abomey

Nous exposons dans ce paragraphe, les observations faites au cours de notre stage. Celles-ci nous permettront d'analyser toutes les questions liées à la conservation des collections et d'en dégager les forces et faiblesses du système.

### *I - Observations de stage*

Nos observations qui portent de toute évidence sur la situation des collections, prennent en compte les aspects relatifs au site du musée, les bâtiments en général, les collections, les mécanismes ou politiques de protection/conservation des collections, le fonctionnement des services chargés des collections…

Le Site des Palais royaux d'Abomey est le témoin essentiel du royaume du *Danxomè* (XVIIe et XXe siècles) et de ses continuités dans l'histoire qui se matérialise par l'organisation régulière de cérémonies commémoratives par les descendants des rois. De ce fait, les objets constituant les collections du musée sont des objets ayant servi par le passé dans les cérémonies coutumières royales et issus de cette civilisation.

Le musée historique d'Abomey composé du palais du roi *Ghézo* et de celui du roi *Glèlè*, détient plus de 1400 objets historiques et/ou cultuels. Ces objets sont hérités des différents rois qui se sont succédé à la tête du royaume du *Danxomè* de l'an 1600 environ à l'an 1900. Ces collections d'objets sont constituées d'armes, de bijoux, d'autels portatifs en métal (*assin*), de statues en bois recouvertes de laminés de laiton, de cuivre ou argent en forme d' animaux symbolisant les rois, des étoffes appliquées qui relatent les gestes et sentences de ces souverains et leurs emblèmes, des instruments de musique et des objets importés d'Europe, offerts par des voyageurs et représentants de factoreries. L'ensemble des collections conservées dans les deux palais constituant le musée, est réparti dans des salles d'exposition et

Publié par LEGIBENIN



des réserves. Les matériaux de fabrication des objets sont essentiellement du bois, du fer, de la porcelaine, du cuivre, des ossements humains, du textile, de la matière animale, du diamand, de la poterie, de l'ivoire, du verre …

Les menaces auxquelles est sujet le site des palais royaux d'Abomey en général, y compris le musée et les collections qui leur sont rattachées, sont très diverses. On distingue :

- les risques liés aux facteurs de dégradation et
- les menaces liées à la sécurité.

Le site des palais royaux d'Abomey est implanté dans un environnement caractérisé par un climat tropical. Ses différentes composantes (bâtiments, collections et autres) sont constamment menacées par la nature, surtout par la pluie, les tornades, le vent et les insectes, mais aussi par les malveillances humaines.

L'eau est, de manière directe ou indirecte, le principal ennemi des structures des palais royaux en facilitant l'action d'autres agents agressifs. L'eau provient essentiellement des pluies très abondantes des saisons pluvieuses. Les murs de terre sous l'action de l'eau sont sujets à l'érosion[4] avec enlèvement et déplacement de matières entraînant la perte de cohésion et par conséquent la perte de résistance mécanique avec pour effets : ramollissement, basculement de mur, désordre dans les linteaux et les toitures. Si certains murs, notamment ceux des *adjalala* sont bien épais et les toitures bien prolongées sous forme d'auvent, la situation au niveau d'autres bâtis est moins sécurisante. En conséquence, des vents violents ou les tornades causeraient facilement des dégâts par leurs actions violentes sur les toitures qu'ils finissent par enlever, mettant à nu la structure sans aucune autre protection contre la pluie. De plus, les fortes eaux de ruissellement des saisons pluvieuses contribuent à petits coups à l'affaiblissement de la base des murs à long terme. La protection des biens et des bâtis contre d'éventuels dégâts de l'eau, reste donc encore un défi d'actualité.

Les palais royaux sont bâtis sur des terrains où se sont développées des termitières souterraines. Le site du musée n'en est pas épargné. Or, les termites sont

[4]Exemple du mur de la salle d'exposition se trouvant derrière le djèxo du palais du roi Glèlè.

Publié par LEGIBENIN



de redoutables xylophages. Elles attaquent les faux plafonds mais aussi les bois de charpente ; rendant ainsi à la longue, les structures particulièrement vulnérables aux vents forts. Les charpentes et les menuiseries en général, ne sont pas hors risque. En effet, certains poteaux en bois soutenant l'auvent des *adjalala* sont déjà attaqués par les termites. Ainsi, par le truchement de ces poteaux en bois, les termites peuvent facilement avoir accès au toit des bâtis voire au plafond fait au moyen de branche de palmiers à huile. Cet état de choses expose les œuvres à des éventualités d'infestation des collections.

Les autres parties de l'ensemble du site auquel appartient le musée sont régulièrement envahies par de hautes herbes qui poussent de façon anarchique pendant la saison des pluies, autour de certaines parties du musée. Toutes choses qui exposent le musée et ses collections à un assaut probable des rongeurs. Par ailleurs, des dépôts d'ordures sont faits devant le musée et juste derrière certaines parties de sa clôture ; ce qui expose également à des éventualités d'envahissement du musée et des collections par des rongeurs et insectes.

Le développement de la végétation et la poussée de mauvaises herbes sur les autres parties du SPRA environnant le musée, l'exposent à une double menace. D'une part, cette végétation incontrôlée favorise la multiplication des rongeurs susceptibles d'envahir le musée et d'attaquer les collections. D'autre part, la chasse aux rongeurs et aux reptiles expose à son tour aux risques d'incendie. D'ailleurs, cette chasse aux rongeurs a été à l'origine de la plupart des cas d'incendie enregistrés sur le SPRA.

La température, tant au niveau des salles d'exposition que des réserves ne fait l'objet d'aucune attention particulière ni de contrôle. Aucun dispositif ou outil de contrôle de l'Humidité Relative (HR) à l'intérieur des salles n'est mis en place. En conséquence, les collections sont soumises à une température inconstante au gré des saisons qu'elles traversent. Ainsi, en saison sèche, elles subissent les désagréments d'une forte chaleur avec pour conséquence, la fragilisation et le pourrissement des matériaux vu que l'air ne circule pas correctement dans ces salles (faute d'ouvertures). En saison pluvieuse par contre, l'humidité incontrôlée entraînerait la présence de moisissure sur les œuvres en bois et autres. En clair, le

Publié par LEGIBENIN



respect des normes de conservation en matière hygrométrique est totalement absent.

Dans les salles d'exposition, certaines œuvres sont exposées dans des vitrines contrairement à d'autres qui sont exposées à l'air libre sans protection physique aucune. Or, la terre rouge et argileuse d'Abomey produit énormément de la poussière. Si les œuvres mises en vitrines subissent davantage l'effet de la chaleur, faute de climatisation, l'absence de séances d'entretien quotidiennes ou fréquentes fait que celles exposées sans vitrine sont quant à elles, couvertes de poussière. En outre, dans les réserves, certaines œuvres présentent des débuts de manifestation de moisissure sans compter la présence manifeste de cafards et de toiles d'araignées sur des œuvres et dans les salles en général. Donc, l'effet de la poussière reste et demeure aussi un problème.

On peut également constater dans les réserves la disposition de certaines œuvres rangées sans grand soin à même le sol ou mal accrochées, dénotant ainsi le manque et l'insuffisance de mobiliers de rangement.

En matière de politique de conservation du site en général, des efforts ont été faits pour formaliser les procédures de conservation du site vu qu'il est un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial. En effet, le SPRA a été doté d'un premier plan quinquennal de conservation, de gestion et de mise en valeur pour la période allant de 1998-2003. Après évaluation des résultats, ce plan a été actualisé et remplacé par celui de 2007-2012 dont l'évaluation et l'actualisation n'ont pas encore eu lieu. Le but du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur des Palais royaux d'Abomey est de disposer d'un instrument permettant d'assurer la cohérence des actions menées sur et autour du site pour garantir la conservation de ses valeurs exceptionnelles, tangibles et intangibles, tout en contribuant au développement social et économique de la ville historique d'Abomey. Parmi les objectifs spécifiques de ce plan, il a été prévu entre autres des actions de formalisation des procédures, la planification de travaux d'entretien et réparations préventives… Malgré ces mesures louables, force est de constater des déséquilibres et des dysfonctionnements importants dans la mise en oeuvre du plan de gestion. Les mesures de séances d'inspection des collections prônées par le plan de

Publié par LEGIBENIN



conservation, de gestion et de mise en valeur des sites des palais royaux d'Abomey ne sont pas mises en application sur le terrain. L'entretien des salles d'expositions et du site du musée qui est- reconnaissons-le- bien assuré par des agents d'entretien, semble faire oublier aux responsables la nécessité de séances d'inspections et d'entretien périodiques ou quotidiennes des collections mêmes.

Beaucoup d'efforts ont été faits en matière de structuration organisationnelle du SPRA ; lesquels efforts devraient impacter le fonctionnement du musée sur tous les plans. Il a été en effet doté d'un organigramme qui prévoit l'instauration de structures techniques organisées comme suit :

- DEPARTEMENT DE LA CONSERVATION DU SITE

Ce département comprend :

- la Division restauration du site ;
- la Division entretien des espaces et bâtiments du site ;
- la Division sécurité du SPRA.

- DEPARTEMENT DE LA COMPTABILITE DU SPRA

Il se décompose en :

- la Division comptabilité
- la Division matériel et équipement
- la Division personnel
- la Sous-division buvette/boutique
- la Sous-division caisse

- DEPARTEMENT DE LA MUSEOGRAPHIE DU SPRA

Le Département de la muséographie regroupe :

- la Division collection
- la Division animation
- la Division éducation
- la Division documentation
- la Division recherches

Publié par LEGIBENIN



- la Sous-division relations publiques.

Mais le constat sur le terrain est que la grande majorité de ces services prévus par l'organigramme n'ont qu'une existence théorique sans être effectivement fonctionnels ni opérationnalisés. Sur les trois (03) divisions que comprend le Département de la conservation du site, seules les Divisions entretien des espaces et bâtiments et Sécurité sont, un tant soit peu, visibles de par leurs actions sur le terrain. Quant au département de la comptabilité, il regroupe en son sein trois (03) divisions et deux (02) sous divisions. En dehors de la Division comptabilité et des sous divisions Buvette/Boutique et Caisse dont on peut remarquer les actions, toutes les autres divisions sont quasi inexistantes, sinon restées théoriques. S'agissant du Département de la muséographie comportant cinq (05) divisions et une sous division, pratiquement aucune d'entre elles n'est opérationnelle.

Le tableau ci-après présente le point des services qui fonctionnent.

**Tableau 2 : Point des services fonctionnels**

| Service | Total |
|---|---|
| Services fonctionnels | 05 |
| Services non fonctionnels | 09 |
| **Totaux** | 14 |

**Source :** état des lieux (DJEHA, 2014)

Tout bien considéré, quatre (04) divisions ont des attributions relatives à la conservation du site et des collections. Il s'agit notamment des divisions de la restauration, de l'entretien des espaces et bâtiments du site, de la sécurité et des collections. A peine deux (02) divisions sur les quatre (04) fonctionnent-elles et difficilement. Il s'ensuit que tous les services prévus par l'organigramme du SPRA ne sont pas opérationnels sur le terrain.

Il faut ajouter que ces quelques divisions et sous divisions relativement et partiellement fonctionnelles le sont pour la plupart sans une existence matérielle ou physique sur le site, c'est à dire qu'elles ne bénéficient pas de locaux ou d'infrastructures érigées en bonne et due forme. En outre, le problème de personnel ou de ressources humaines se pose avec acuité tant en qualité qu'en

Publié par LEGIBENIN



quantité. Les problèmes d'infrastructure pour l'installation des services techniques et de personnel qualifié sont donc non négligeables.

Au regard de ces constats, nous pouvons retenir aux plans des risques de détérioration et des politiques de conservation, les éléments suivants :

- ✓ l'eau ;
- ✓ les rongeurs et les insectes ;
- ✓ l'absence de dispositif ou d'outils de contrôle de l'Humidité Relative dans les salles d'exposition et réserves ;
- ✓ la poussière ;
- ✓ la présence de moisissure ;
- ✓ l'absence de séances d'inspection et d'entretien fréquentes ou périodiques des collections ;
- ✓ la non application des recommandations du plan de gestion du SPRA ;
- ✓ l'inexistence d'un plan de conservation préventive spécifique des collections du musée ;
- ✓ l'inexistence ou la non opérationnalisation de la plupart des services notamment ceux chargés de l'entretien des collections prévus dans l'organigramme du SPRA et
- ✓ l'absence de personnel qualifié en l'occurrence, en conservation des collections.

Les défis au plan de la sécurité et de la sûreté sont tout autant importants.

La contiguïté de certaines parties de la clôture du musée avec des maisons appartenant à des particuliers, pourrait rendre facile l'accès à l'enceinte du musée exposant ainsi les collections à toute éventualité de vol. Par le passé, plusieurs cas de vol de biens ont été enregistrés au niveau du musée. Le plus récent remonte à 2001 où le « ***GOUGBASSA*** » a mystérieusement disparu avec des investigations restées jusque là infructueuses. De plus, la taille irrégulière du mur de la clôture par endroits favorise dans une certaine mesure ces cas de vol. En effet, la clôture peut être facilement escaladée aux endroits où sa hauteur est moindre.

De jour comme de nuit, la présence des gardiens déjà en effectif insuffisant pour l'étendue du site, est à peine remarquable. Ils ne surveillent pas

Publié par LEGIBENIN



convenablement. Ils ne pensent pas devoir surveiller aussi de jour. Les salles d'expositions et les réserves ne sont pas constamment surveillées par des gardiens.

L'accès aux clés des salles n'est pas bien géré. Parfois des agents d'entretien qui ne sont pas surveillés lors de l'exécution de leurs tâches en viennent à garder par devers eux des clés.

La nuit, l'éclairage aux alentours du musée laisse à désirer. Le site est doté d'un système de vidéosurveillance / vidéoprotection fondé uniquement sur seize (16) cameras. Le point de la pause ou de l'installation des cameras dans l'enceinte du musée se présente comme suit :

**Au palais du roi Ghézo** (02 caméras au lieu de 7)

- Porte d'entrée (Honnouwa) : caméra n°6 ;
- Première cours (kpododji) : caméra n°5 ;
- Porte logodo : sans caméra ;
- Cours intime du roi : sans caméra ;
- Adjalala : sans caméra ;
- Djèho : sans caméra ;
- Tombe du roi et de ses 41 femmes : sans caméra.

**Au palais du roi Glèlè** (04 caméras au lieu de 08)

- Porte d'entrée (Honnouwa) : sans caméra ;
- Première cours (kpododji) : sans caméra ;
- Porte logodo : caméra n°7 et n°8 ;
- Cours intime du roi : sans caméra ;
- Adjalala : caméra n° 9 et n°10 ;
- Djêho : sans caméra.

**Les salles d'exposition** (08 caméras au lieu de 18)

- Djononho : sans caméras ;
- Logodo du roi Glèlè : caméra n°7 et n°8 ;
- Adandjèho : sans caméra ;

Publié par LEGIBENIN



- Adjalala du roi Glèlè : caméra n°9 et n10 ;
- Bâtiment de l'administrateur colonial : sans caméra ;
- La cour des canons : sans caméra ;
- Adjalala du roi Ghézo : caméra n°11, n°13, n°14 ;
- Zinkpoho : caméra n°12 ;
- Djèho du roi Ghézo : sans caméra ;
- Boho : sans caméra.

Malheureusement, certaines caméras installées se trouvent aujourd'hui défaillantes. Tout ceci met en exergue le problème de l'insuffisance de mesures sécuritaires ou du dispositif de sécurité au sein du musée.

Au regard de la richesse des collections et des éléments composant le musée et des enjeux qu'il pré5sente en tant que vitrine d'un bien du patrimoine mondial, ce nombre de cameras se révèle bien trop peu pour le sécuriser.

Il ressort de ces constats sur le plan de la sécurité et de la sûreté :

- ✓ la proximité des maisons avec certaines parties de la clôture du musée ;
- ✓ la possibilité d'escalade de certaines parties de la clôture du musée ;
- ✓ le vol de biens par le passé ;
- ✓ l'insuffisance de gardiens ;
- ✓ la mauvaise gestion des clés ;
- ✓ l'insuffisance d'éclairage autour du musée pendant la nuit et
- ✓ l'insuffisance de caméras ainsi que la défaillance de certaines caméras du système de vidéo protection du musée.

## II- Forces et faiblesses

Si le système de conservation et de protection des collections du musée historique d'Abomey révèle plusieurs insuffisances, quelques atouts en constituent toutefois, des forces.

### 1. Forces et opportunités

De nos observations de stage, nous avons pu dégager les atouts suivants :

Publié par LEGIBENIN



- l'existence d'un système de vidéo protection ;
- l'épaisseur de certains murs des salles ;
- la mise en vitrine de certaines œuvres exposées ;
- la prise en compte de services d'entretien des collections dans l'organigramme du SPRA ;
- l'existence du plan de gestion 2007-2012 du SPRA ;
- le caractère historique des collections ;
- l'inscription du SPRA sur la liste du patrimoine mondial ;
- l'entretien (balayage) des salles d'exposition et des cours du musée.

**2. Faiblesses et menaces**

Au regard de nos observations de stage, les problèmes peuvent se résumer comme suit :

- ✓ la menace de facteurs de dégradation ;
- ✓ la non application des recommandations du plan de gestion 2007-2012 du SPRA ;
- ✓ l'inexistence d'un plan de conservation préventive spécifique aux collections du musée ;
- ✓ l'inexistence ou la non opérationnalisation de la plupart des services notamment ceux chargés de l'entretien des collections prévus dans l'organigramme du SPRA ;
- ✓ l'absence de personnel qualifié en l'occurrence, en conservation des collections ;
- ✓ la proximité des maisons avec certaines parties de la clôture du musée ;
- ✓ la possibilité d'escalade de certaines parties de la clôture du musée ;
- ✓ le vol de biens par le passé ;
- ✓ l'insuffisance de gardiens ;
- ✓ la mauvaise gestion des clés ;
- ✓ l'insuffisance d'éclairage autour du musée pendant la nuit et
- ✓ l'insuffisance de caméras et la défaillance de certaines caméras du système de vidéo protection du musée.

Publié par LEGIBENIN



Après cet inventaire des forces et faiblesses, nous allons procéder à la formulation de la problématique.

## Section 2 : Formulation de la problématique de l'étude

La présente section prend en compte le ciblage de la problématique de notre étude et la vision globale de résolution des problèmes.

### Paragraphe 1 : Ciblage de la problématique

Le ciblage de la problématique passe par le choix et la spécification de la problématique.

**I- Choix de la problématique**

Après une analyse des différents problèmes identifiés, nous pouvons les répartir en deux centres d'intérêt.

Le premier centre d'intérêt qui s'en dégage, porte sur les mesures de conservation préventive des collections au musée historique d'Abomey. Il regroupe les problèmes spécifiques suivants :

- menace de facteurs de dégradation ;
- inexistence d'un plan de conservation préventive des collections du musée ;
- non opérationnalisation des services techniques chargés des collections.

Le second centre d'intérêt qui est la problématique de la sécurité et de la sûreté des collections, regroupe les problèmes spécifiques ci-après :

- contiguïté de maisons appartenant à des particuliers ;
- défaillance du système de vidéo surveillance ;
- insuffisance d'éclairage et de gardiens.

Les problèmes spécifiques ci-dessus évoqués sont regroupés par centre d'intérêt ou pôle de problématique possible dans le tableau ci-après.

Publié par LEGIBENIN



**Tableau 3 : Regroupement des problèmes spécifiques par centre d'intérêt**

| N° | Centres d'intérêt | Problèmes généraux | Problèmes spécifiques | Problématiques possibles |
|---|---|---|---|---|
| **1** | Conservation préventive des collections | Insuffisance des mesures de conservation préventive des collections | • Menace de facteurs de dégradation<br>• Inexistence d'un plan de conservation préventive des collections du musée<br>• Non opérationnalisation des services techniques chargés des collections | **Problématique d'une bonne conservation préventive des collections** |
| **2** | Sécurité et sûreté des collections | Insuffisance du dispositif sécuritaire des collections | • Contiguïté de maisons appartenant à des particuliers<br>• Défaillance du système de vidéo surveillance<br>• Insuffisance d'éclairage et de gardiens | **Problématique de la sécurité et de la sûreté des collections** |

Publié par LEGIBENIN



Il ressort donc de l'analyse des problèmes spécifiques, deux principales problématiques : celle des mesures de conservation préventive des collections du musée et celle de la sécurité et de la sûreté des collections.

Il est une évidence que tous les problèmes recensés lors de l'état des lieux sont aussi importants les uns que les autres pour une amélioration des conditions de conservation des collections du musée historique d'Abomey. Qu'il s'agisse de la problématique de la conservation préventive ou de celle de la sécurité et de la sûreté des collections, la recherche de solutions à ces difficultés assurera une meilleure espérance de vie aux collections.

Une analyse sommaire des diverses problématiques nous permet de comprendre qu'elles sont toutes importantes. En effet, le musée et même le SPRA, jouiraient d'une longue existence dans le temps si toutes ces deux problématiques se résolvaient. Des solutions appropriées doivent être donc apportées à ces problématiques en vue d'améliorer le système de conservation des collections du Musée historique d'Abomey. Malheureusement, la présente étude ne saurait aborder simultanément deux thématiques. Ainsi, la situation nous inspire quelques questionnements. Un musée dont les collections sont menacées par des facteurs de dégradation peut-il parvenir à remplir convenablement ses missions ? L'inexistence d'une politique ou d'un plan de conservation préventive au sein d'un musée est-il de nature à garantir une longue vie à ses collections ? Un musée sans services techniques d'entretien des collections, ni personnel qualifié a-t-il des chances de voir prospérer des actions de conservation ? En recherchant des réponses à ces interrogations, on s'aperçoit qu'il est fondamental et même vital pour le musée historique d'améliorer les mesures de conservation de ses collections. Et pour y arriver, des mesures doivent être prises pour éradiquer la menace des agents de dégradation, doter le musée d'un plan de conservation préventive (et mettre en œuvre) mais aussi, rendre opérationnels les services techniques compétents avec des ressources humaines qualifiées. Toutes choses qui demeurent encore des vœux pieux pour le musée historique d'Abomey. Or, la solution à ces insuffisances réside dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de conservation préventive des collections qui prendrait même en compte la sécurité et la sûreté de celles-ci.

Publié par LEGIBENIN



Il s'en dégage l'urgente nécessité de renforcer les mesures de conservation préventive des collections du musée vu que les efforts déjà consentis ne sont pas suffisants. Les enjeux de ce renforcement des mesures de conservation sont énormes. Et pour s'en convaincre, il suffit de faire référence d'une part, au rôle et à la place du musée au sein du SPRA et d'autre part, aux multiples valeurs que recèle le SPRA en général. En fait, l'attraction principale du site reste la visite des palais de *Guézo* et *Glélé*. Fort de la richesse de ses collections, le musée historique d'Abomey se trouve être aujourd'hui comme la vitrine du SPRA. Il constitue en effet, l'élément qui met le plus en valeur le site. Incontestable pôle d'attraction du SPRA, il reste le noyeau autour duquel se concentrent toutes les dynamiques ; ce qui se justifie par la richesse, l'historicité mais aussi et surtout, l'originalité de ses collections.

Ensuite, il convient de préciser que le site des palais royaux d'Abomey est un site historique vivant, porteur de nombreuses valeurs éducatives, historiques, techniques, culturelles et touristiques, et présentant un potentiel important pour le développement économique et social de la ville. Il est important de noter que son rôle éducatif est indéniable pour les jeunes générations, et plus particulièrement celles natives d'Abomey et de sa région, afin de mieux les ancrer dans leurs valeurs culturelles et de diffuser une meilleure connaissance de l'histoire des civilisations africaines.

Enfin, au-delà de ces rôles, le musée possède au regard de ses collections, de nombreuses autres valeurs scientifiques exploitables. Elles sont notamment d'ordre historique et archéologique, immatériel, cultuel et social, esthétique, scientifique et technique, économique et touristique, symbolique et politique.

Au regard de ces rôles et valeurs, il s'avère nécessaire de renforcer les mesures de conservation des collections du Musée historique d'Abomey en le dotant d'une politique de conservation préventive digne du nom afin de lui permettre de garantir la pérennité de ses collections et valeurs dans la perspective de leur transmission aux générations présente et future. C'est pourquoi, pour contribuer à l'amélioration des conditions de conservation des collections du musée historique d'Abomey, nous avons choisi de mener une réflexion sur le

Publié par LEGIBENIN



« ***Renforcement des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey*** ».

**II Ŕ Spécification de la problématique**

Il nous paraît nécessaire voire indispensable de délimiter les contours de la problématique.

L'importance de la gestion des musées est tout aussi primordiale pour leur développement et leur organisation que celle des collections pour le développement, l'organisation et la préservation des éléments qui les composent. La gestion des collections d'un musée recouvre des méthodes pratiques, techniques, déontologiques et juridiques qui permettent d'assembler, organiser, étudier, interpréter et préserver les collections muséographiques. La nature des collections muséographiques exige que chaque musée mette en place une politique de protection de ses collections en cas de conflit armé, contre des dommages naturels et humains et en cas d'urgence. Ainsi, en raison de l'influence particulère du musée dans l'animation du SPRA à travers ses collections, il nous a paru utile de nous pencher sur la question de leur conservation. Notre thème d'étude s'intitule : **« *Renforcement des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey*** ».

Dans le cadre de cette étude, il ne s'agit pas d'explorer tous les aspects de la gestion des collections. Mais plutôt, de nous focaliser fondamentalement sur la conservation préventive notamment sous l'angle des agents de détérioration des collections. Ce choix reste guidé par le souci de pouvoir aborder de façon plus approfondie ce volet et d'éviter ainsi de sonder superficiellement tous les déterminants de la conservation et de la protection des collections. Ainsi, le problème général identifié est relatif à l'insuffisance des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey. Trois problèmes spécifiques découlent de ce problème général. Il s'agit de :

- la menace de facteurs de dégradation qui regroupe :
  - présence d'insectes (termites et autres) et de rongeurs ;
  - présence de poussière ;
  - présence de signes de début de moisissure ;

Publié par LEGIBENIN



- l'inexistence d'un plan de conservation préventive des collections du musée qui englobe :
  - absence de formalisation de procédures d'inspection des collections et du site ;
  - la non application des recommandations du plan de gestion 2007-2012 du SPRA ;
  - inexistence de mesures particulières de conservation des collections ;
- la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections :
  - absence d'inspections périodiques du musée et des collections ;
  - absence d'initiatives en matière de conservation des collections ;
  - conditions de stockage peu orthodoxes des collections en réserve.

Ces trois axes organisés en pôle de problématique seront spécifiquement abordés. Ils pourront sans doute favoriser le renforcement des mesures de conservation préventive des collections en vue de l'optimisation de la protection, de la préservation et par ricochet la pérennité des collections du Musée historique d'Abomey.

## Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée et séquences de résolution

### I- Détermination de la vision globale de résolution de la problématique spécifiée

La vision globale de résolution de la problématique du renforcement des mesures de conservation préventive des collections est présentée, d'une part par rapport au problème général et, d'autre part au regard des problèmes spécifiques s'y rapportant.

- **Vision globale de résolution du problème général**

Le problème général qui est celui de l'insuffisance des mesures de conservation préventive des collections soulève la question suivante : ''comment

Publié par LEGIBENIN



renforcer les mesures ou efforts de conservation des collections en vue de leur pérennité ?''.

Notre vision de résolution met l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes et de procédures efficaces pour assurer la protection et une bonne conservation des collections. En effet, le but est d'assurer dans la mesure du possible, la transmission des collections aux générations futures en aussi bon état de conservation que possible eu égard aux conditions actuelles. La conservation préventive est un élément d'autant plus important de la gestion des collections qu'elle détermine tous les aspects de la politique muséale et doit être considérée comme une responsabilité permanente des professionnels de musée. Les collections demandent également un suivi régulier qui permet au conservateur d'intervenir en cas de besoin.

La vision globale de résolution du problème général se base sur l'amélioration et le renforcement des dispositions actuelles de conservation des collections. Ce qui va s'opérer par la mise en place et la mise en œuvre d'un mécanisme de prévention (par un personnel qualifié) pouvant garantir la pérennité des collections.

- **Vision de résolution des problèmes spécifiques**

La résolution des problèmes spécifiques est axée sur la prise en compte des particularités caractérisant chacun d'eux. Il convient de rappeler que trois problèmes spécifiques ont été identifiés et s'énoncent comme suit :

1- menace de facteurs de dégradation ;
2- inexistence d'un plan de conservation préventive des collections du musée et
3- non opérationnalisation des services techniques chargés des collections.

Ainsi, la vision de résolution du problème spécifique n°1 est fondée sur **l'exploration des méthodes d'éradication ou de traitement et de prévention des agents de dégradation identifiés.**

Publié par LEGIBENIN



La vision de résolution quant au problème spécifique n°2, s'appuie sur **la définition des principes ou lignes directrices d'un plan de conservation préventive des collections du musée en vue de son élaboration et de sa mise en œuvre.** Il s'agit en clair, de faciliter, de préparer et d'aider à la conception, la planification et la mise en œuvre de systèmes et de procédures efficaces pour assurer la sauvegarde des collections ; lesquels permettront entre autres, la formalisation des procédures d'inspection des collections en réserve et en exposition (méthode, périodicité, rapports) et la mise en place de l'entretien régulier…

La résolution du problème spécifique n°3 se fait à partir d'une approche fondée sur la mise en place de **mécanismes ou d'approches d'opérationnalisation des services techniques au sein des musées ou de toute organisation en général**.

## II- Séquences de résolution

La résolution de cette problématique suivra une approche méthodologique comportant les étapes suivantes. Dans un premier temps, il s'agira de la présentation du cadre théorique et méthodologique de l'étude. A ce niveau, l'accent sera mis sur les objectifs, hypothèses de l'étude et la revue de littérature ainsi que les méthodes empiriques utilisées et les approches théoriques retenues.

Dans un second temps, il sera question des enquêtes de vérification des données et des conditions de mise en œuvre des approches de solutions proposées. Cette partie abordera successivement les enquêtes, la vérification des hypothèses, les approches de solutions et les conditions de leur mise en œuvre.

Après ce premier chapitre qui nous a permis de découvrir l'environnement organisationnel du Musée historique d'Abomey, ses réalités en matière de conservation préventive des collections et de faire le choix de notre problématique d'étude, nous allons aborder le deuxième chapitre portant sur le cadre théorique et méthodologique de l'étude et les conditions de mise en œuvre des approches de solutions.

Publié par LEGIBENIN



# CHAPITRE IIème

# DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE AUX CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES APPROCHES DE SOLUTIONS

Publié par LEGIBENIN



Ce deuxième chapitre aborde en deux sections le cadre théorique et méthodologique adopté et les enquêtes de vérification des hypothèses ainsi que les approches de solutions aux problèmes recensés.

# Section 1 : Cadre théorique et méthodologique

Cette section regroupe les objectifs de l'étude, la revue de littérature ainsi que la méthodologie adoptée.

## Paragraphe 1 : Des objectifs à la revue de littérature

Ce paragraphe permet de connaître les objectifs, les hypothèses de l'étude et la revue de littérature liée à notre problématique.

### I- Fixation des objectifs de l'étude et hypothèses

#### 1. objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude désignent une déclaration d'intention de résolution des problèmes. A ce titre, il serait avisé de rappeler ces derniers.

Le problème général que nous nous engageons à résoudre dans le cadre de cette étude s'énonce comme suit : ***insuffisance des mesures de conservation préventive des collections.***

Les problèmes spécifiques découlant de ce problème général se libellent ainsi qu'il suit :

- menace de facteurs de dégradation ;
- inexistence d'un plan de conservation préventive des collections du musée et
- non opérationnalisation des services techniques chargés des collections.

La fixation des objectifs se décline en conséquence en termes d'objectif général par rapport au problème général et d'objectifs spécifiques par rapport à chaque problème spécifique.

Publié par LEGIBENIN



***Objectif général de l'étude***

L'objectif général de la présente étude est de contribuer à l'optimisation et au renforcement des mesures de conservation préventive des collections en vue de leur pérennité tout en proposant des approches de solutions allant dans ce sens.

*Objectifs spécifiques*

Les objectifs spécifiques se rattachent aux problèmes spécifiques évoqués supra. Du point de vue de ces problèmes spécifiques, les objectifs à atteindre dans le cadre de cette étude sont au nombre de trois (03). Il s'agit de :

*Objectif spécifique N°1*

Suggérer des méthodes et stratégies de traitement et de prévention des agents de détérioration ;

*Objectif spécifique N°2*

Proposer des lignes directrices en vue de l'élaboration d'un plan de conservation préventive des collections ;

*Objectif spécifique N°3*

Mettre en place des approches d'opérationnalisation des services techniques en charge des collections.

Ces objectifs ne pourront être atteints sans l'identification des causes qui sont à l'origine des problèmes relevés. L'identification des différentes causes nous conduira à émettre des hypothèses.

2. ***Formulation des hypothèses et tableau de bord de l'étude***

Cette partie est consacrée d'abord à formuler les hypothèses provisoires aux problèmes sus-évoqués et ensuite, à élaborer le tableau de bord de l'étude.

La formulation des hypothèses de notre étude se décline quant à elle, seulement en hypothèses spécifiques. Rappelons que ces hypothèses qui se formulent à partir des causes supposées comme étant à la base des différents

Publié par LEGIBENIN



problèmes spécifiques pourront être confirmées ou infirmées par nos enquêtes. Elles s'énoncent comme suit :

- l'absence de mesures permanentes et quotidiennes de traitement et de prévention serait à la base de la présence des agents de dégradation ;
- le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections expliquerait l'inexistence d'une politique ou d'un plan de conservation préventive des collections ;
- la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections se justifierait par l'absence de personnel qualifié en matière de conservation préventive des collections.

Le problème général, les problèmes spécifiques, leurs causes, les hypothèses formulées se retrouvent dans le tableau de synthèse suivant dénommé « **tableau de bord de l'étude**».

Publié par LEGIBENIN



**Tableau 4 : Tableau de bord de l'étude**

| NIVEAUX D'ANALYSE | | PROBLEMATIQUE | OBJECTIFS | CAUSES SUPPOSEES | HYPOTHESES |
|---|---|---|---|---|---|
| **NIVEAU GENERAL** | | Insuffisance des mesures de conservation préventive des collections | Contribuer à l'optimisation et au renforcement des mesures de conservation préventive des collections | / | / |
| **NIVEAUX SPECIFIQUES** | **1** | Présence ou menace de facteurs de dégradation | Suggérer des méthodes et stratégies de traitement et de prévention des agents de détérioration | Absence de mesures permanentes ou quotidiennes de traitement et de prévention | L'absence de mesures permanentes et quotidiennes de traitement et de prévention se trouve à la base de la présence des agents de dégradation. |
| | **2** | Inexistence d'un plan de conservation préventive des collections | Proposer des lignes directrices en vue de l'élaboration d'un plan de conservation préventive des collections | Défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections | Le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections explique l'inexistence d'un plan de conservation préventive des collections. |
| | **3** | Non opérationnalisation des services techniques chargés des collections | Mettre en place des approches d'opérationnalisation des services techniques en charge des collections | Absence de personnel qualifié en matière de conservation préventive des collections. | La non opérationnalisation des services techniques chargés des collections se justifie par l'absence de personnel qualifié en matière de conservation préventive des collections. |

Publié par LEGIBENIN



Une fois les objectifs connus, les causes et hypothèses formulées, nous allons exposer quelques théories relatives à notre problématique.

**II.** ***Revue de la littérature***

Elément indispensable à tout travail scientifique, la revue de littérature vise à s'assurer au préalable de l'état des connaissances acquises à partir de la documentation consultée sur les problèmes identifiés. Dans cette optique, il sera question pour nous, d'exposer à travers cette étude le point des connaissances liées aux problèmes (général et spécifiques) identifiés. Nous passons donc en revue les recherches réalisées sur la problématique choisie.

Nous partons de la clarification de quelques concepts clés de notre thème d'étude. Il s'agit essentiellement de :

- musée/collections et
- conservation préventive.

**Qu'est-ce qu'un musée ?**

Le terme « musée » est issu du grec **mouseion.** Dans l'Antiquité, c'était le nom donné à un sanctuaire consacré aux muses, un temple bâti sur la colline d'Hélicon à Athènes. Mais il renvoie surtout à l'institution créée au IIIe siècle avant J.-C. par Ptolémée 1er Soter au cœur de son palais d'Alexandrie en Egypte. Ce fut un lieu de recherche intellectuelle qui comprenait, outre la fameuse bibliothèque, un amphithéâtre, un réfectoire, un observatoire, des salles de travail, des jardins botaniques et zoologiques, le tout placé sous l'autorité d'un prêtre. Les premières véritables collections étaient des collections princières et font leur apparition au XIVe siècle avec les Valois, les ducs de Bourgogne ou les princes d'Italie. La collection supposait une aisance financière et constituait le privilège des classes aisées. Elle était vue comme un témoignage de puissance et de richesse. C'est à Oxford que plus tard s'observe la naissance d'un musée d'esprit moderne dont le but est éducatif. Ceci fut possible grâce au don d'ensemble de collections d'Elias Ashmole à l'Université d' Oxford tout en imposant la construction d'un

Publié par LEGIBENIN



bâtiment pour les recevoir. C'est ainsi que le musée endosse, en plus du rôle de dépôt, celui de promoteur de recherches historiques.

Selon le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées « les musées sont des institutions permanentes sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvertes au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement ».

L'article 3 des statuts de l'ICOM définit le musée comme étant «…une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouvert au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation ».

Pour Georges Henri RIVIERE, premier directeur de l'ICOM, le musée est « une institution au service de la société, qui acquiert, conserve, communique et présente à des fins d'accroissement du savoir, de sauvegarde et de développement du patrimoine d'éducation et de culture des biens, représentatifs de la nature et de l'homme ».

❖ ***Typologie des musées***

Selon leur mode d'organisation, de gestion et de financement les musées sont classés suivant quatre principaux types à savoir :

- les musées publics créés et administrés par des agences gouvernementales nationales, régionales ou locales ;
- les musées privés financés et gérés par des particuliers ou des organismes privés, éventuellement dans un but lucratif ;
- les musées de fondations et d'associations à but non lucratif et
- les musées universitaires rattachés à une école supérieure ou une université qui les utilise à des fins pédagogiques, bien que nombre d'entre eux jouent aussi un rôle public important.

Publié par LEGIBENIN



Les musées de maisons religieuses et autres établissements du même type appartiennent en principe à la troisième catégorie évoquée supra, sauf s'ils sont rattachés au ministère des Cultes ou à une instance religieuse financée par l'État, auquel cas ils sont assimilés à des musées.

Par ailleurs, en fonction des centres d'intérêt et mandats, on distingue également les grandes catégories de musée telles que les musées encyclopédiques, les musées de sociétés, les musées nationaux, les musées spécialisés, les musées généraux et territoriaux, les musées de plein air, les musées du travail, les musées de sites, les musées virtuels…

Il se dégage que les musées s'occupent des biens culturels de l'humanité et les interprètent pour le public. Les musées sont porteurs de nombreuses valeurs éducatives, historiques, techniques, culturelles et touristiques et présentent un potentiel important pour le développement économique. Ils constituent en outre des éléments significatifs pour la définition de l'identité culturelle, tant à l'échelon national qu'international. Le musée joue donc un rôle très important dans la société.

- ***Musée et collections : que retenir ?***

Au sens des professions muséales, les collections désignent l'ensemble des objets et biens culturels dont un musée ou une institution muséale a la garde. La nature des collections muséographiques exige que chaque musée mette en place une politique de protection de ses collections en cas de conflit armé, contre des dommages naturels et humains et en cas d'urgence.

Au regard de ces diverses approches définitionnelles, on peut déduire que musée et collections sont intimement liés au point où l'on admettrait à raison que « sans collections, il n'y aurait pas de musée » pour reprendre Pavel **JIRASEK** (2006).

En raison de ces rapports étroits qui unissent « musée et collections » il importe d'accorder une place de choix à la préservation ou à la conservation préventive des collections dans la politique de gestion des musées.

Publié par LEGIBENIN



**Qu'est-ce que la conservation préventive?**

D'abord, la conservation se réfère à l'ensemble des mesures prises par une institution muséale afin d'assurer une bonne garde des objets. Selon Patrick **BOYLAN (**2006) dans l'ouvrage intitulé ***: Comment gérer un musée : Manuel pratique,*** « la conservation couvre l'ensemble des techniques et méthodes visant à conserver les œuvres d'art ou les documents d'archives et l'information qu'ils contiennent ; elle englobe également les activités financières et administratives, y compris les conditions de stockage, les équipements et la formation du personnel. Pour l'ICOM[5] (2008), elle est « l'ensemble des mesures et actions ayant pour objectif la sauvegarde du patrimoine culturel matériel, tout en garantissant son accessibilité aux générations présentes et futures. La conservation-restauration comprend la conservation préventive, la conservation curative et la restauration. Toutes ces mesures et actions doivent respecter la signification et les propriétés physiques des biens culturels».

La conservation préventive proprement dite, recouvre l'ensemble des mesures et actions ayant pour but d'éviter et de minimiser les détériorations ou pertes à venir sur un bien culturel.

Pour le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées, (2006), « la conservation préventive est un élément important de la politique des musées et de l'entretien des collections. Tous les professionnels de musée se doivent de créer et d'entretenir un environnement protecteur pour les collections, qu'elles soient en réserve, en exposition ou en transit ».

A en croire Gaël **de GUICHEN** (1997), c'est « toute action directe ou indirecte ayant pour but d'augmenter l'espérance de vie d'un élément ou ensemble d'éléments du patrimoine ».

Il se dégage que la conservation préventive est un élément d'autant plus important de la gestion des collections qu'elle détermine tous les aspects de la politique muséale et doit être considérée comme une responsabilité permanente

[5] Définition de l'ICOM lors de sa XVème conférence triennale à New Delhi en 2008

Publié par LEGIBENIN



des professionnels de musée. Pour relever le défi de la conservation préventive, les collections doivent faire l'objet d'un suivi régulier qui permet au conservateur d'intervenir en cas de besoin. Depuis quelques années, la conservation préventive a pris un nouvel essor dans les musées français prenant en compte l'environnement immédiat des collections (architecture, mobilier, climat, lumière, règles de manutention et sécurité…). Elle met en œuvre un certain nombre de recommandations visant à conserver, à stocker et à diffuser le patrimoine culturel dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit de mesures et actions visant à éviter ou à limiter dans le futur une dégradation, une détérioration et une perte et, par conséquent, toute intervention invasive.

Le principal outil d'instauration de la conservation préventive reste le plan de conservation préventive. C'est un ensemble programmé d'opérations, défini et mis en œuvre à la suite d'une étude pour assurer sur le long terme une conservation adaptée aux collections. Les trois axes principaux d'un plan de conservation préventive sont : le contrôle de l'environnement, la formation du personnel et le plan d'urgence.

Au regard de tous ces éléments, on comprend aisément que la conservation revêt une importance capitale dans toute politique visant l'efficacité dans la gestion des collections muséales. Conscients de cette importance, certains Etats occidentaux le traduisent dans les législations. En témoignent les dispositions suivantes de textes législatifs français :

> « L'autorité de tutelle d'un musée a le devoir éthique de maintenir et de développer tous les aspects d'un musée, ses collections et ses services. Surtout, elle a la responsabilité de veiller à ce que toutes les collections qui lui sont confiées soient abritées, conservées et documentées de façon appropriée. » (Code de Déontologie de l'ICOM pour les Musées, 2002, article 2.1) ;

> « L'une des obligations déontologiques essentielles de chaque professionnel de musée est d'assurer une protection et une conservation satisfaisantes des collections et des objets individuels dont l'institution

Publié par LEGIBENIN



employeuse est responsable. Le but doit être d'assurer, dans la mesure du possible, la transmission des collections aux générations futures en aussi bon état de conservation que possible eu égard aux conditions actuelles des connaissances et des ressources. (…) Tous les professionnels de musée qui ont la charge d'objets et de spécimens se doivent de créer et d'entretenir un environnement protecteur pour les collections, qu'elles soient en réserve, en exposition ou en cours de transport. Cette conservation préventive constitue un élément important dans la gestion des risques d'un musée. » (Ibidem, article 6.3)

Il va sans dire que ces différents textes inscrivent bien la conservation des collections d'un Musée de France dans l'ordre des priorités. Ce qui doit inspirer les Etats africains.

Les objectifs de la conservation préventive sont de concevoir, de planifier et de mettre en œuvre des systèmes et des procédures efficaces pour assurer la sauvegarde des collections. Elle vise donc la préservation des collections. Selon Stefan **MICHALSKI** (2006), la préservation du patrimoine, notamment celle des collections de musées implique fondamentalement deux étapes de prise de décision :

1. sélectionner ce qui peut et doit être préservé parmi les ressources disponibles du musée ;

2. évaluer et gérer les risques: utiliser les ressources humaines et autres moyens afin de réduire les dommages futurs.

Nathan **STOWLOW** (1980) résume les facteurs de dégradation en deux catégories. Il écrit que « les facteurs qui influent sur l'état des œuvres d'art et des objets de musée et en provoquent la détérioration se divisent de façon générale en deux catégories. La première comprend les facteurs d'ambiance : l'humidité, la température, la lumière, l'air et ses divers polluants, les micro-organismes, les insectes, etc. La seconde comprend les facteurs humains tels que la négligence ou le manque de rigueur dans la manipulation, le déplacement, l'entreposage et le

Publié par LEGIBENIN



transport de ces objets». Les actions de préservation doivent donc se déployer contre deux types de facteurs qui influent sur l'état des œuvres et provoquent leur dégradation.

A ce propos, Stefan **MICHALSKI** (2006), Scientifique principal en conservation, de l'Institut canadien de conservation aborde plus en détail les agents de détérioration en identifiant neuf (09) éléments. Il s'agit notamment des Forces physiques directes (chocs, vibrations, abrasion et gravité), du vol, vandalisme ou perte involontaire, du feu, de l'eau, des agents biologiques tels que les insectes, rongeurs ou ravageurs, oiseaux, autres petits animaux et moisissures, microbes, des polluants (gaz intérieurs et extérieurs), des rayonnements (Ultraviolets et Lumière visible), des températures contre indiquées (trop élevée, trop basses et fluctuations) et des taux d'humidité relative contre indiqués.

La conservation préventive intervient sur l'ensemble des domaines qui peuvent avoir des incidences et des effets sur l'intégrité d'une collection, d'un objet ou d'une œuvre d'art, et menacer à terme son existence et la perte des significations qui fondent leur valeur patrimoniale. Elle est une démarche globale qui recouvre l'ensemble des mesures prises afin de prolonger la vie des objets en prévenant dans la mesure du possible, leur dégradation naturelle ou accidentelle.

Publié par LEGIBENIN



## Paragraphe 2 : Méthodologie adoptée

Tout travail scientifique, pour être fiable et efficace doit suivre une méthodologie, c'est-à-dire une démarche claire et logique pouvant conduire à des résultats convaincants. C'est pourquoi, ce paragraphe est consacré aux approches méthodologiques de cette étude.

### *I- Principales caractéristiques de la démarche méthodologique*

L'approche méthodologique qui répondrait le mieux à cette étude est celle de la recherche-diagnostic puisque le problème technique relatif à la conservation préventive est lié au contexte du Musée historique d'Abomey. Aussi, la méthodologie de cette étude repose-t-elle sur des éléments qui se rattachent principalement aux réalités du cadre d'étude.

Nous avons exploré :

• dans un premier temps, des approches théoriques basées sur la recherche documentaire et

• dans un second temps, des approches empiriques fondées sur enquête effectuée sur la base de questionnaires et de guide d'entretien (entretiens informels et exploratoires, discussions et observations).

#### *1.1 Des recherches documentaires*

Pour conduire cette étude, nous avons parcouru plusieurs centres de documentation. Il s'agit de :

- la Bibliothèque Patrick VIEYRA de l'Ecole Nationale de l'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- la Bibliothèque Universitaire Centrale de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- l'Infothèque de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) ;
- le Centre de documentation du SPRA ;
- la médiathèque de l'Institut Français de Cotonou.

Publié par LEGIBENIN



Nous avons recherché des informations via plusieurs sites internet spécialisés ou non en Gestion du Patrimoine Culturel (GPC) et plus précisément en conservation des biens culturels.

### *1.2 L'enquête*

#### *1.2.1 Objectifs de la collecte des données*

L'objectif de notre collecte était de mobiliser les données qui nous permettraient de vérifier les hypothèses que nous avons formulées. De façon spécifique, il s'agit pour nous de voir si :

- ***l'absence de mesures permanentes ou quotidiennes de traitement et de prévention se trouverait à la base de la présence des agents de dégradation ;***
- ***le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections expliquerait l'inexistence d'une politique ou d'un plan de conservation préventive des collections ;***
- ***la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections se justifierait par l'absence de compétences ou de personnel qualifié en matière de conservation préventive des collections.***

#### 1.2.2 Le cadre de l'enquête et l'identification de la population mère

❖ ***Cadre de l'enquête***

Le cadre principal choisi pour notre enquête est la ville d'Abomey où se situe le Musée historique, structure d'accueil de notre stage.

❖ ***Identification de la population mère***

Le personnel du Musée, des professionnels de musée ayant précédemment servi ou non dans le Musée et des personnes ressources provenant des diverses familles royales (les plus impliquées ou associées à la gestion du Musée) constituent la population mère. Ne pouvant interroger tout le monde, nous avons procédé à un échantillonnage par choix raisonné. Au total, nous avons distribué 56 questionnaires. Mais nous avons effectivement exploité cinquante (50)

Publié par LEGIBENIN



questionnaires sur les 56 distribués. Le point des enquêtés est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 5 : Echantillon représentatif par statut des enquêtés**

| Statut | Effectif | Pourcentage |
|---|---|---|
| Personnel du Musée | 18 | 36,00 |
| Professionnels de musée | 15 | 30,00 |
| Personnes ressources | 17 | 34,00 |
| TOTAL | 50 | 100,00 |

**Source :** Enquête réalisée dans le cadre de cette étude

### 1.2.3. Préparation de la collecte

L'utilisation d'outils adéquats est un préalable pour la mobilisation de données fiables qui serviront de base pour une analyse pertinente. Conscient de cela, nous avons élaboré un questionnaire et un guide d'entretien.

Le principe qui a sous-tendu l'élaboration de ces outils est que les questions soient les plus proches de l'objet de notre recherche.

Le questionnaire et le guide d'entretien ont été testés d'abord et ensuite corrigés sur la base des observations et suggestions faites par les enquêtés ; en l'occurrence les professionnels de musée et le tuteur de stage.

❖ ***Conception des questionnaires et guide d'entretien***

Dans le but de bien comprendre les opinions recueillies à travers les entretiens et d'autres recherches faites sur la base des études réalisées sur le Musée historique d'Abomey, nous avons élaboré des questionnaires et guide d'entretien concernant les problèmes spécifiques identifiés.

Le questionnaire comporte deux parties. La première partie sert à l'identification de l'enquêté. La deuxième partie comporte huit (08) questions à travers lesquelles les enquêtés pourront donner leur point de vue sur l'état de conservation des collections du Musée. Mais, ils pourront aussi contribuer à

Publié par LEGIBENIN



travers ce questionnaire à trouver des approches de solution permettant d'améliorer la conservation des collections.

Quant au guide d'entretien, il comporte aussi huit (08) questions qui ont servi à appuyer et à clarifier ou approfondir certains points du questionnaire.

## *II. Outils d'analyse et de présentation des données*

### *2.1.Techniques de dépouillement et outils d'analyse et de présentation des données*

Le dépouillement de notre enquête s'est fait manuellement. Puis les données ont été regroupées et saisies grâce au logiciel de traitement des données EXCEL. Nous avons pu procéder au tri des informations selon deux approches : le tri à plat et le tri croisé pour ce qui concerne les questions fermées.

Le tri consiste à mettre les informations en ordre en vue de les traiter. Quant au tri à plat, il permet de considérer un à un tous les éléments du questionnaire tandis que le tri croisé les regroupe pour en tirer une conclusion. Les résultats des questions ouvertes et des entretiens ont été exploités à notre guise.

### *2.2. Réalisation de l'enquête*

Notre enquête a été réalisée du 02 au 30 septembre 2014. Elle s'est déroulée en deux étapes. Lors de la première étape, nous avons distribué les questionnaires aux personnes ciblées. Certains ont répondu séance tenante aux questions. D'autres n'ont répondu qu'après plusieurs rappels.

La deuxième étape nous a permis de faire usage du guide d'entretien. Nous avons rencontré les agents du personnel du Musée ; les professionnels de musée ayant précédemment servi ou non dans le Musée et les personnes ressources provenant des diverses familles constituant la population mère retenue. Le guide quant à lui, nous a servi de ligne directrice au cours de nos entretiens avec les personnes rencontrées.

Certaines difficultés ont jalonné la réalisation de cette étude.

Publié par LEGIBENIN



### *2.3. Difficultés rencontrées et limites des données*

❖ ***Difficultés rencontrées***

Les difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette étude sont diverses. Il s'agit notamment de :

- la réticence et la réserve de certains enquêtés à nous donner les informations ;
- La négligence de certaines personnes enquêtées ;
- l'indisponibilité de certaines personnes ciblées à cause de leur mobilité et leurs multiples occupations;
- la durée du stage qui est relativement courte ne nous a pas permis d'aller au contact de certaines réalités des collections.

Néanmoins, nous avons pu recueillir les informations nécessaires à la réalisation de notre travail.

❖ ***Limites des données recueillies***

S'agissant des limites des données, signalons que l'indisponibilité et la négligence de certains agents ciblés ont constitué une limite, fût-elle négligeable. Aussi, sur les cinquante-six (56) questionnaires distribués, avons-nous pu récupérer et exploiter seulement cinquante (50) ; soit un taux de recouvrement de 89%.De plus, certains enquêtés ont choisi délibérément de ne pas répondre à certaines questions. Enfin, la plus grande limite est que les questions liées à la gestion du patrimoine en général, restent un sujet peu développé au Bénin. Ce qui explique le peu d'intérêt ou le manque d'engouement observé de la part de certains enquêtés.

Néanmoins, ces limites n'affectent pas l'intérêt des résultats recueillis et qui permettront de vérifier la pertinence des hypothèses de départ.

La présentation, l'analyse des données recueillies ainsi que les approches de solutions et recommandations sont la substance de la section suivante.

Publié par LEGIBENIN



## Section 2 : Des enquêtes de vérification des hypothèses aux recommandations à l'endroit des acteurs

Cette deuxième section du second chapitre aborde non seulement les enquêtes conduisant à la validation des hypothèses mais aussi les propositions et recommandations destinées à améliorer et à renforcer les mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey.

### Paragraphe 1 : Enquêtes et vérification des hypothèses

#### *I- Présentation et analyse des données*

##### *1. Présentation des données*

Avant de chercher à vérifier la validité des hypothèses, il est prudent d'avoir l'appréciation globale des acteurs sur le système de conservation des collections dans l'optique de son renforcement. A ce propos, les résultats obtenus de notre enquête sont présentés dans les tableaux ci-après.

**Tableau 6 : Pensez-vous que les conditions actuelles de conservation des collections du Musée sont suffisantes pour assurer leur pérennité ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Oui | 12 | 24% |
| Non | 38 | 76% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source** : Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

De l'analyse des données recueillies sur cette question, il ressort que :

- 12 personnes, soit 24% estiment que les conditions actuelles de conservation des collections sont suffisantes ;
- 38 personnes, soit 76% trouvent par contre que ces conditions sont insuffisantes.

Publié par LEGIBENIN



**Tableau 7 : Comment expliquez-vous cela ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Présence d'agents de dégradation | 43 | 86% |
| Mauvaise gestion administrative | 07 | 14% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

De ce tableau, il ressort que :

- 43 enquêtés, soit 86% expliquent leur réponse par la présence d'agents de dégradation ;
- 07 enquêtés, soit 14% l'expliquent plutôt par la mauvaise gestion administrative.

**Tableau 8 : Selon vous, à quoi est due la présence des agents de dégradation ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Absence de traitement | 10 | 20% |
| Absence de mesures constantes et permanentes de traitement et de prévention | 40 | 80% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

L'analyse du tableau 5 nous permet de conclure que :

- 10 personnes, soit 20% lient la présence des agents de dégradation à l'absence de traitement ;

Publié par LEGIBENIN



- 40 personnes, soit 80% lient plutôt ce fait à l'absence de mesures constantes et permanentes de traitement et de prévention.

**Tableau 9 : Le musée dispose-t-il d'une politique ou d'un plan de conservation préventive de ses collections ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Oui | 1 | 02% |
| Non | 49 | 98% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

Il ressort de cette question:

- une seule réponse, soit 02% par l'affirmative et
- 49 réponses, soit 98% par la négative.

**Tableau 10 : A quoi est dû cela ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Manque d'initiatives | 13 | 26% |
| Défaut de priorisation de la conservation préventive des collections | 37 | 74% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

Au regard des résultats obtenus, il est à noter que :

- 13 enquêtés, soit 26% expliquent cette situation par le manque d'initiatives ;
- 37 enquêtés, soit 74% estiment que cela est dû à un défaut de priorisation de la conservation préventive des collections.

Publié par LEGIBENIN



**Tableau 11 : Existe-il dans l'organigramme du SPRA des services chargés des collections ? Si oui, sont-ils opérationnels ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Oui | 15 | 30% |
| Non | 35 | 70% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source : Résultats** de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

Vu les résultats obtenus, il faut dire que :

- 15 personnes, soit 30% affirment le caractère opérationnel des services chargés des collections ;
- 35 personnes, soit 70% infirment que lesdits services ne sont guère opérationnels.

**Tableau 12 : Quelle en est la cause ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Manque d'espace | 05 | 10% |
| Absence de personnel qualifié | 45 | 90% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

Il ressort des résultats de ce tableau que :

- 05 personnes, soit 10% trouvent la cause de cette situation dans le manque d'espace ;
- 45 personnes, soit 90% lient plutôt la cause à l'absence de personnel qualifié.

Publié par LEGIBENIN



**Tableau 13: Que suggérez-vous pour l'amélioration et l'optimisation des mesures de conservation des collections du Musée ?**

| MODALITES | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs absolues) | NOMBRE D'OBSERVATIONS (Valeurs relatives en %) |
|---|---|---|
| Renforcement des mesures de conservation préventive des collections | 47 | 94% |
| Néant | 03 | 06% |
| **TOTAL** | 50 | 100% |

**Source :** Résultats de notre enquête, septembre 2014

INTERPRETATION

Les résultats de ce tableau nous amènent à la conclusion que :

- 47 enquêtés, soit 94% souhaitent le renforcement des mesures de conservation des collections du Musée tandis que,
- 03 enquêtés, soit 06% se sont abstenus de suggestions.

**2. *Analyse des données***

❖ ***Le questionnaire***

La lecture des résultats de l'enquête fait appel à quelques remarques et nous amène à tirer certaines conclusions.

Ainsi, face à la question de l'appréciation des conditions actuelles de conservation des collections, 38 enquêtés, soit 76% contre 12 enquêtés, soit 24% qualifient les conditions d'insuffisantes. C'est dire donc que la majorité des enquêtés admettent que les conditions actuelles de conservation des collections se révèlent insuffisantes pour garantir leur pérennité.

Par rapport à la question portant sur la démonstration de l'insuffisance des conditions de conservation, 86% des interrogés contre 14% ont justifié l'insuffisance des conditions de conservation des collections par la présence d'agents de dégradation. Il s'en dégage qu'une bonne partie des interrogés

Publié par LEGIBENIN



considère la présence des agents de dégradation comme compromettant la pérennité des collections.

S'agissant de la question portant sur l'explication de la présence des agents de dégradation, 80% des enquêtés contre 20% lient leur présence à l'absence de mesures constantes et permanentes de traitement et de prévention.

Sur la question de la disposition ou non de politique de conservation préventive par le Musée, 98% des personnes interrogées contre 02% répondent pour affirmer l'inexistence d'une politique de conservation préventive des collections du Musée.

Quant aux causes justifiant l'inexistence de politique de conservation préventive, 74% des enquêtés contre 26% avancent le défaut de priorisation de la conservation préventive des collections.

En ce qui concerne la question sur le fonctionnement ou non des services chargés des collections, 70% des interrogés contre 30% déclarent que lesdits services ne sont pas opérationnels.

Les résultats de la question sur les causes du caractère non opérationnel des services chargés des collections nous permettent de conclure que cela est dû à l'absence de compétences en matière de conservation. En effet, 45 personnes, soit 90% contre 05 personnes, soit 10% l'ont expliqué par l'absence de personnel qualifié.

Des suggestions recueillies pour l'amélioration et l'optimisation de la conservation des collections du Musée, il faut retenir que 47 enquêtés, soit 94% souhaitent le renforcement des mesures de conservation préventives des collections contre 03 enquêtés, soit 06% ayant coché « Néant ». Nous pouvons donc conclure à un vif souhait des enquêtés de voir renforcées, les mesures actuelles de conservation des collections du Musée historique d'Abomey.

Publié par LEGIBENIN



❖ ***Le guide d'entretien***

Quelques conclusions se dégagent également de nos entretiens avec les personnes ciblées. En effet, la plupart des personnes questionnées ont été unanimes pour reconnaître la place des collections dans l'animation du musée et par ricochet, dans la visibilité du SPRA.

Les personnes interrogées ont déploré pour la plupart, les réalités relatives à :

- la menace de facteurs de dégradation ;
- l'absence d'actions permanentes d'entretien des collections;
- la non opérationnalisation des services chargés des collections et
- au manque ou à l'insuffisance de personnel de tout profil et en particulier en conservation.

Ces différents éléments ont été relevés comme les facteurs mettant en exergue l'insuffisance des conditions de conservation des collections du musée.

D'une manière générale, le souhait des personnes interrogées est que les mesures de conservation des collections soient renforcées afin de garantir leur pérennité pour les générations futures.

Une fois la présentation et l'analyse des données de l'enquête abordées, nous allons procéder à la vérification des hypothèses et à l'établissement des diagnostics.

## II. Vérification des hypothèses et établissement des diagnostics

La vérification des hypothèses et l'établissement des diagnostics de l'étude constituent l'essentiel de cette partie.

### 1. *Vérification des hypothèses*

Ici, le travail consistera à apprécier le degré de validation des hypothèses à partir de l'analyse des données recueillies. Pour ce faire, nous avons fixé pour chacun des problèmes spécifiques un seuil de décision : tout item qui aura un

Publié par LEGIBENIN



poids supérieur à 50% et dont le poids sera le plus élevé sera maintenu. Ceci nous permettra ensuite d'établir le diagnostic.

❖ ***Vérification de l'hypothèse n°1***

L'hypothèse émise par rapport au problème spécifique n°1 est que l'absence de mesures permanentes ou quotidiennes de traitement et de prévention se trouverait à la base de la présence des agents de dégradation. En considérant les résultats des tableaux n°7, 8 et 9 et en nous fondant sur notre seuil de décision, il ressort que l'absence de mesures permanentes ou quotidiennes de traitement et de prévention explique la présence des agents de dégradation. En conséquence, l'hypothèse n°1 se trouve confirmée et vérifiée.

❖ ***Vérification de l'hypothèse n°2***

Nous avons émis comme hypothèse au problème spécifique n°2 que le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections expliquerait l'inexistence d'une politique ou d'un plan de conservation préventive des collections. Au regard des résultats des tableaux n°10 et 11 et en considération de notre seuil de décision, il s'ensuit que l'hypothèse n°2 retenant le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections comme cause du problème spécifique n°2 est vérifiée.

❖ ***Vérification de l'hypothèse n°3***

Par rapport au problème spécifique n°3, l'hypothèse formulée est que la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections se justifierait par l'absence de personnel qualifié. Au vu des résultats des tableaux n°12 et 13 et conformément à notre seuil de décision, nous pouvons déduire que l'absence de personnel qualifié en conservation se trouve effectivement à la base de la non opérationnalisation des services chargés des collections. L'hypothèse n°3 est donc vérifiée.

Publié par LEGIBENIN



2. ***Etablissement des diagnostics***

❖ ***Etablissement du diagnostic n°1***

La vérification de l'hypothèse n° 1 nous permet de retenir définitivement que l'absence de mesures permanentes ou quotidiennes de traitement et de prévention se trouve à la base de la présence des agents de dégradation.

❖ ***Etablissement du diagnostic n°2***

Il ressort définitivement de la vérification de l'hypothèse n°2 que le défaut de priorisation des questions liées à la conservation préventive des collections explique l'inexistence d'une politique ou d'un plan de conservation préventive des collections.

❖ ***Etablissement du diagnostic n°3***

La vérification de l'hypothèse n°3 nous amène à retenir définitivement que la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections se justifie par l'absence de personnel qualifié.

## Paragraphe 2 : Contribution à l'amélioration des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey

Il s'agira dans ce paragraphe, de proposer dans un premier temps des approches de solutions aux problèmes identifiés (I) et d'aborder dans un second temps les conditions de leur mise en œuvre (II).

### *I. Approches de solutions*

Dans cette partie, nous abordons les approches de solutions aux divers problèmes spécifiques identifiés en vue de la résolution de l'insuffisance des mesures de conservation préventive des collections (problème général de l'étude) par leur renforcement.

Publié par LEGIBENIN



### 1. *Approches de solutions au problème de la menace d'agents de dégradation*

D'une manière générale, la méthode préventive recommande entre autres les actions telles que :

- éviter et empêcher : c'est éliminer tout ce qui pourrait attirer les insectes, rongeurs et micro-organismes et qui pourrait être à l'origine d'infestation ou de l'augmentation de leur nombre. C'est aussi créer des obstacles qui empêchent les insectes, rongeurs et autres d'atteindre les objets en isolant ceux-ci.
- détecter : c'est prendre des mesures pour pouvoir déceler leur présence ;
- réagir : c'est apporter les solutions appropriées en vue de résoudre ou de faire disparaître les menaces.

Les menaces de détérioration révélées par l'état des lieux de cette étude sont essentiellement liées à la présence d'agents biologiques de dégradation (insectes, rongeurs et micro-organismes), la poussière et la température.

Ainsi, pour les insectes en général, nos préconisations qui se déclinent aussi bien en solutions curatives que préventives, portent sur les méthodes suivantes :

- le traitement par anoxie ;
- la désinsectisation ou la désinfestation ;
- la fumigation ;
- l'utilisation des gels insecticides et fumigènes ;
- traiter régulièrement les poteaux par lesquels les termites atteignent les charpentes et les plafonds des bâtiments et
- l'utilisation de pièges adhésifs, lumineux ou de pièges aux phéromones (voir annexe VI, page 100) qui permettent non seulement de dépister la présence des insectes, mais aussi de les éliminer.

Il est important d'évaluer les résultats des mesures de lutte en poursuivant les méthodes de détection.

A titre préventif, il est indiqué de :

Publié par LEGIBENIN



- maintenir les salles (d'exposition et réserves) sèches et bien ventilées afin de réduire le risque d'infestation en agissant au maximum sur les facteurs environnementaux pour réduire les risques de développement des insectes ( étanchéité du bâtiment, stabilité du climat, entretien sanitaire régulier, matériaux de stockage…) ;
- inspecter régulièrement les salles d'exposition et réserves afin de détecter des signes d'infestation (effectuer par exemple des inspections à la recherche d'excrétion et de déjections)
- installer des pièges à insectes ;
- soumettre tous nouveaux objets devant entrer dans la collection à une inspection et à la quarantaine ;
- isoler et traiter les objets infestés par des agents biologiques ;
- faire un contrôle régulier afin de limiter les risques de réinfestation.

Par rapport aux rongeurs, les solutions suivantes peuvent être envisagées :

- procéder à une dératisation du site du Musée et de ses alentours ;
- débroussailler régulièrement les alentours du Musée ;
- poser des pièges mécaniques servant à dépister et à éliminer les infestations de rongeurs. On distingue à ce propos, des pièges à claquement, des pièges à capture vivante et des pièges à réenclenchement après chaque prise. Il faut installer les pièges au pied des murs et non dans des endroits exposés.

Il faut éviter d'utiliser des appâts empoisonnés car les rongeurs risquent de se nicher dans des endroits cachés et recoins avant de mourir. De plus, les dépouilles de rongeurs risquent de causer une infestation de dermestes.

Les mesures préventives sont :

- éviter l'introduction de nourriture dans les salles ;
- fermer, boucher ou grillager les ouvertures par lesquelles les rongeurs peuvent accéder à l'intérieur des bâtis.

Quant aux micro-organismes (moisissures, champignons …), leur traitement consistera à :

Publié par LEGIBENIN



- désinfecter les objets attaqués,
- isoler les objets attaqués ;
- administrer un traitement conséquent aux objets infestés et
- faire un contrôle régulier.

La prévention des moisissures prendra en compte les initiatives suivantes :

- contrôler attentivement l'hygrométrie à l'intérieur des salles en maintenant une Humidité Relative (HR) inférieure à 65%);
- traiter par badigeonnage avec des produits fongicides, germicides et insecticides les bois entrant dans la construction ou l'équipement des locaux ;
- effectuer un entretien sanitaire régulier des salles ;
- assurer une bonne aération des locaux et
- prévoir des filtres à air pour arrêter les spores de champignon en cas de ventilation des salles.

Pour éradiquer les menaces liées à la poussière, il faut :

- nettoyer ou entretenir régulièrement les objets et leur environnement et
- procéder au dépoussiérage ou à l'époussetage régulier ou périodique des collections.

Quelques précautions s'imposent à cet effet. Il s'agit :

- d'effectuer l'époussetage à l'extérieur des salles ou dans une salle aménagée à cet effet ;
- d'enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce et sèche puis aspirer avec un aspirateur équipé d'un système de filtration totale ;
- d'éviter d'utiliser les aspirateurs à brosses directes sur les objets ;
- d'éviter d'enlever la poussière à l'aide de solvants ;
- d'utiliser des brosses différentes en fonction des matériaux et
- de nettoyer les brosses régulièrement pour éviter que la poussière ne s'accumule.

Publié par LEGIBENIN



La prévention des effets de la poussière implique :

- la mise en place d'un système d'entretien régulier et
- l'utilisation des housses, boîtes et vitrines pour protéger les objets de la poussière.

Le nettoyage doit s'effectuer de façon régulière car un nettoyage fréquent diminue les risques d'infestation. En effet, un nettoyage général annuel n'est pas efficace en l'absence d'un nettoyage courant et régulier.

Nous proposons ici à titre indicatif, un exemple de calendrier d'organisation de nettoyage ou d'entretien des collections.

**Chaque jour :** enlever la poussière à l'aide d'aspirateurs équipés de filtres spéciaux. Collecter les déchets dans des poubelles à couvercle et jeter.

**Chaque semaine :** passer une serpillère humide (et non mouillée) sur le sol et aspirer les tapis le cas échéant.

**Chaque mois** : aspirer sous les coffres, placards et meubles en général.

**Chaque année :** passer l'aspirateur deux fois.

Pour résorber les risques liés à l'instabilité du climat et de la température, il faudra également prendre des mesures appropriées.

Au plan « curatif », il faudra :

- installer un système de ventilation ou de climatisation ;
- maîtriser les variations hygrométriques et
- maintenir une température comprise entre 18 et 23°C et une HR comprise entre 47% et 53% tout en sachant qu'à plus de 70% de HR, les objets sont exposés à des risques de développement de moisissures.

Pour prévenir, il est important de :

- contrôler régulièrement l'HR ;
- de disposer d'appareils de mesure en l'occurrence un thermo-hygrographe pour enregistrer en continu la température et l'Humidité Relative.

Publié par LEGIBENIN



Précisons que ces solutions proposées contre les agents biologiques, la poussière et l'instabilité de la température sont utiles aussi bien pour les objets en exposition que pour ceux en réserve. Toutefois, il convient de prendre quelques mesures particulières au niveau des réserves du musée qui présentent certaines insuffisances. Ces mesures concernent notamment le rangement des œuvres. En effet, les meubles de rangement jouent un rôle essentiel dans le stockage et la protection des objets. Ils ont entre autres pour fonctions, de protéger les objets muséaux contre les facteurs de détérioration. Il nous semble en fait, nécessaire d'en évoquer quelques principes de même que quelques règles générales de manipulation des objets afin d'éviter toute dégradation liée à ces aspects aux collections du Musée historique d'Abomey.

En effet, la qualité de l'environnement des réserves et la taille ou la valeur des objets à stocker permettent de déterminer si les objets peuvent être entreposés dans des systèmes de stockage ouverts ou fermés. Les meubles doivent être solides pour ne pas se déformer sous le poids des objets. Les meubles doivent être fixés entre eux de façon à garantir leur stabilité. Les étagères à bords coupants ou saillants doivent être évitées en particulier pour les armoires métalliques. Il est important que les surfaces des étagères soient lisses.

S'agissant de la manipulation, une bonne formation du personnel peut aider à réduire les risques y afférents. Les règles générales suivantes sont importantes.

- ✓ manipuler les artefacts aussi peu que possible ;
- ✓ la manipulation ne doit être faite que par des membres du personnel ayant reçu une formation appropriée ;
- ✓ ne pas se presser ;
- ✓ manipuler chaque objet comme s'il s'agissait d'un objet de très grande valeur ;
- ✓ la propreté est indispensable ;
- ✓ il ne faut ni fumer, ni boire, ni manger à proximité des objets ;
- ✓ Il faut éviter d'utiliser des stylos ou des articles pointus ou tranchants à proximité des objets.

Publié par LEGIBENIN



## 2. *Approches de solutions au problème d'inexistence de plan de conservation préventive*

La conservation préventive est une démarche globale qui recouvre l'ensemble des mesures prises afin de prolonger la vie des objets en prévenant, dans la mesure du possible, leur dégradation naturelle ou accidentelle.

La mise en place d'une politique efficace de conservation préventive doit se situer en amont de tout processus de gestion des collections d'un musée et du renforcement de leurs conditions de conservation préventive. Le plan de conservation préventive est un ensemble programmé d'opérations, défini et mis en œuvre à la suite d'une étude pour assurer sur le long terme une conservation adaptée aux collections. Les trois axes principaux d'un plan de conservation préventive sont : le contrôle de l'environnement (climat, lumière), la formation du personnel et le plan d'urgence.

Notre démarche face à ce problème consistera à indiquer les lignes directrices des stratégies fondamentales de préservation des collections à mettre en place par le Musée. Les stratégies de préservation doivent viser tous les facteurs de risque des collections du Musée y compris les aspects liés à leur sécurité et sûreté qui ont été déjà pris en compte par le Capitaine **Roger TAWES** dans un travail portant sur la sécurisation du SPRA tout entier et qui constitue déjà un atout. Ainsi, ces stratégies porteront sur les points suivants :

***Premier point :***

Un toit fiable. Fiable contre les précipitations locales et recouvrant tous les objets organiques (et de préférence la plupart des objets inorganiques). Les collections ne peuvent survivre bien longtemps si elles sont exposées aux intempéries.

***Deuxième point :***

Des murs, des fenêtres et des portes fiables qui bloquent les conditions météorologiques, les ravageurs, les voleurs amateurs et les actes de vandalisme.

Publié par LEGIBENIN



***Troisième point :***

Ordre et propreté dans les réserves et les espaces d'exposition. Cela ne veut pas dire qu'il faut employer son temps à un nettoyage obsessionnel, qui fournit très peu d'avantages et peut même être contre-productif. Cela signifie qu'il faut maintenir suffisamment d'ordre pour que les objets ne s'entassent pas les uns sur les autres, que les inspections soient facilitées, que les objets soient surélevés par rapport au sol et qu'ils puissent être retrouvés aisément. Cela signifie qu'il faut que les espaces soient suffisamment propres pour ne pas créer des habitats propices aux ravageurs, pour que les métaux n'accumulent pas de la poussière corrosive et que les objets poreux et difficiles à nettoyer ne se salissent pas.

***Quatrième point :***

Un inventaire des collections à jour, avec l'emplacement des objets, des photographies qui peuvent permettre l'identification des objets volés et l'identification de nouvelles détériorations.

***Cinquième point :***

Inspecter régulièrement les collections dans les réserves et dans les salles d'exposition. C'est particulièrement important dans les musées qui ont des ressources limitées pour d'autres stratégies de préservation. Le temps entre deux inspections ne doit pas être inférieur au cycle de développement des insectes (environ 3 semaines pour les mites). Inspecter pour relever non seulement les nouvelles détériorations et les traces de risques mais aussi les vols.

***Sixième point :***

Utilisation de sacs ou d'enveloppes quand cela est nécessaire. A moins que des boîtes rigides soient déjà fournies, cette mesure s'applique pour tous les petits objets fragiles, tous les objets facilement endommagés par l'eau, tous les objets attaqués par la pollution locale et tous les objets facilement attaqués par les insectes. Ces emballages doivent être à l'abri de la poussière, de préférence hermétiques, étanches et résistants aux insectes. Le polyester ou le polyéthylène

Publié par LEGIBENIN



transparent est l'un des plastiques les plus fiables (par exemple, les sachets alimentaires).

***Septième point :***

Des panneaux protecteurs résistants et inertes au dos des objets plats et délicats afin de les soutenir et bloquer l'accès à plusieurs agents. Cette mesure s'applique sur les manuscrits, les peintures sur toile, les peintures sur papier et carton, les cartes murales, les textiles tendus, les épreuves photographiques (dans les réserves et dans les espaces d'exposition). Pour ceux qui présentent des surfaces vulnérables à la pollution, à l'eau ou au vandalisme, ils doivent être munis d'une protection de verre.

***Huitième point :***

Le personnel doit être dévoué à la préservation, informé et qualifié. C'est fondamental pour pouvoir agir sur un agent responsable d'un risque élevé pour la majeure partie ou la totalité des collections.

***Neuvième point :***

Systèmes de verrouillage sur toutes les portes et fenêtres. On doit garantir au minimum la sécurité d'un domicile (mieux, si possible).

***Dixième point :***

Un système (humain ou électronique) de détection des vols ayant un temps de réaction inférieur au temps nécessaire à un amateur pour forcer les serrures ou briser les fenêtres. Si cela n'est pas possible, les objets les plus précieux sont conservés dans un autre endroit plus sûr, quand il n'y a pas de personnel dans le musée.

***Onzième point :***

Disposer d'un système d'extinction automatique d'incendie efficace et fiable (ou autres systèmes modernes).

Publié par LEGIBENIN



***Douzième point :***

Tous les problèmes d'humidité excessive soutenue sont résolus rapidement. L'humidité excessive est un agent rapide et agressif qui crée de nombreux risques, comme les moisissures, la corrosion et de grosses distorsions. Contrairement aux incendies, aux inondations et aux insectes, elle est si courante qu'elle est souvent tolérée. Les deux sources habituelles d'humidité excessive sont les petites fuites d'eau et la condensation due aux grandes baisses de températures. Eloigner les collections. Réparer les fuites d'eau. Aérer pour éliminer la condensation.

Eviter la lumière intense ; pas de lumière directe du jour ; pas d'éclairage électrique puissant sur les artefacts colorés, à moins d'être sûr que la couleur est insensible à la lumière (céramiques cuites, émaux).

### 3. *Approches de solutions au problème d'absence de personnel qualifié en matière de conservation*

Un plan de conservation préventive nécessite impérativement des agents avertis c'est-à-dire compétents pour sa mise en application efficace. D'ailleurs, la question de compétence et de ressources humaines qualifiées constitue l'un des axes fondamentaux de tout plan de conservation préventive. Patrick **BOYLAN** (2006) ne partageait- il pas déjà le même point de vue quand il écrivait : «Quelle que soit l'importance des collections, s'il n'y avait pas d'employés de musée pour veiller à la préservation, la conservation et la présentation des collections au public, même les plus grands trésors conservés dans les musées n'auraient guère de valeur ni d'utilité et, faute de conservation préventive, les collections risqueraient fort de se détériorer, voire de disparaître à jamais.» ? Il est donc clair que la mobilisation de personnel qualifié est d'une importance capitale pour assurer une parfaite santé de fonctionnement à un musée. C'est pourquoi, il s'avère indispensable de solutionner le problème d'absence de personnel qualifié afin de donner des chances de réussite et de succès à toute politique de renforcement des mesures de conservation préventive des collections du Musée

Publié par LEGIBENIN



historique d'Abomey. A cet effet, plusieurs solutions sont envisageables. La toute première solution qui s'offre est le recrutement au profit du Musée et du SPRA de Gestionnaires du Patrimoine Cultuel (GPC) formés à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Bénin ou dans d'autres écoles ou instituts de renommée et de formation en Gestion du Patrimoine Culturel (GPC). Deuxièmement, le Musée, par le biais de la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) peut se faire affecter chaque année des stagiaires de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) spécialistes du patrimoine culturel qui, non seulement, renforceront l'effectif du personnel pour les tâches courantes, mais s'occuperont aussi des questions de conservation préventive des collections et du SPRA grâce à leur formation. Enfin, les responsables du Musée peuvent identifier des agents et les faire former aux techniques de conservation préventive des collections.

Vu l'importance des collections et des travaux de restauration que nécessite l'état actuel du SPRA, nous suggérons le recrutement de dix (10) spécialistes de musée dans les options indiquées dans le tableau ci-après.

**Tableau 14:** Répartition des options à recruter

| SPECIALITE | NOMBRE |
|---|---|
| Conservateur restaurateur | 04 |
| Conservateur préventiste | 04 |
| Architecte de patrimoine | 02 |
| **TOTAL** | **10** |

**Source :** solutions proposées

Les approches de solutions ainsi abordées, il urge de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

Publié par LEGIBENIN



## II. Conditions de mise en œuvre et recommandations

L'éradication des causes se trouvant à la base des divers problèmes ne pourra être effective que lorsque certaines dispositions auront été prises. C'est pourquoi, il convient de fixer les conditions de mise en œuvre des solutions.

### 1. *Conditions de mise en œuvre des solutions au problème lié à la menace de facteurs de dégradation*

Pour que nos approches de solutions à propos de la menace des agents de dégradation aboutissent, il faut bien qu'un certain nombre de dispositions soient prises. La première condition pour l'aboutissement des solutions à ce problème spécifique reste et demeure l'engagement et la volonté des responsables du SPRA dont relève le Musée. En effet, il faudrait bien que les autorités perçoivent et prennent conscience du danger que représente la présence d'agents de dégradation pour l'avenir des collections. A cet effet, il est impérieux que le Gestionnaire du site saisisse le Conseil de Gestion du SPRA afin de lui faire comprendre la nécessité de résoudre et de prévenir à jamais ces menaces tout en se basant sur les risques qu'encourent les collections du Musée au regard de leur pérennité. Ensuite, dès lors que la décision sera prise, il faudra solliciter les services d'une structure spécialisée dans la résolution de ces problèmes. La structure prestataire procèdera en amont à une évaluation des risques en analysant tous les contours possibles de la question afin de définir en conséquence les stratégies de lutte qui s'imposent. Précisons que la prestation de la structure se passera sous le contrôle et la supervision de la DPC. Enfin, il sera question que les moyens nécessaires à l'opérationnalisation ou à la réalisation du projet soient mis à la disposition du Musée. Ce qui suppose l'allocation d'un budget ou l'affectation de ressources conséquentes.

Publié par LEGIBENIN



### 2. *Conditions de mise en œuvre des solutions aux problèmes d'inexistence de plan de conservation préventive et d'absence de personnel qualifié*

Les conditions de mise en œuvre des solutions aux problèmes d'inexistence de plan de conservation préventive et d'absence de personnel qualifié nécessitent également l'engagement et la volonté des responsables.

Spécifiquement, l'élaboration du plan de conservation préventive dépend de l'intervention d'un certain nombre d'acteurs dont il convient de préciser les rôles :

- ***Responsable des collections ou Conservateur***

Le conservateur à qui, reviennent l'initiative et la responsabilité de l'élaboration du plan de conservation préventive, doit au préalable :

- assurer l'inventaire des collections, les dossiers d'œuvre et la mise en œuvre du récolement ;

- réunir les informations concernant le site afin d'identifier les facteurs de dégradation comme les tremblements de terre, les inondations, les glissements de terrain, le feu, la pollution, les vibrations, le climat et autres ;

- réunir les informations concernant la connaissance du bâtiment : l'architecture, les travaux effectués et les entretiens du bâti et des équipements, la répartition des espaces et les circulations, le climat, la lumière, la pollution ;

- réunir les informations et les mesures existantes concernant la sécurité et la sûreté ;

- contrôler les espaces d'exposition et de réserves ;

- vérifier les conditionnements ;

- mettre en place un plan de surveillance et de détection des infestations et

- examiner et analyser l'état de conservation des collections.

Publié par LEGIBENIN



- ***La Direction du Patrimoine Culturel (DPC)***

Elle apportera son expertise en évaluant les sources de risques, en donnant des solutions à des problèmes ponctuels et en aidant à formuler le contenu d'une étude.

- ***Le consultant***

Le consultant en conservation préventive, recruté sur appel d'offre, aux frais de la tutelle du musée, mène l'étude en conservation préventive, fait des préconisations et définit un plan d'action.

S'agissant du recrutement de spécialistes préconisé pour juguler l'absence de personnel qualifié, deux alternatives s'offrent pour sa mise en œuvre. Premièrement, fort de son autonomie, le SPRA peut engager des contractuels sur fonds propres au profit des services chargés des collections. La deuxième alternative consistera pour le SPRA, structure publique, à demander par le biais de son ministère de tutelle le recrutement d'Agents Permanents de l'Etat (APE) ou d'Agents Contractuels de l'Etat (ACE) à son profit, conformément au profil requis. En outre, le SPRA peut nouer un partenariat avec l'ANPE aux fins d'obtenir chaque année des stagiaires pouvant appuyer son personnel dans ses fonctions.

Au-delà des dispositions de mise en œuvre des solutions abordées plus haut, il est utile d'adresser quelques recommandations aux autorités compétentes.

Publié par LEGIBENIN



## 3. *Recommandations*

Cette partie nous permettra de formuler des recommandations tant à l'endroit des autorités du Musée que de l'Etat béninois à travers la DPC et le Ministère en charge de la culture.

❖ ***Recommandations à l'endroit du Conseil de gestion du SPRA***

Le Conseil de gestion du SPRA doit :

- prendre la résolution de corriger la situation ;
- prendre les dispositions financières et pratiques en vue de la résolution des problèmes ;
- mettre en place une commission technique qui conduira les travaux ;
- solliciter l'expertise ou l'appui technique de la DPC ;
- commanditer une étude en conservation préventive qui sera confiée à un consultant professionnel ou un cabinet spécialisé ;
- rédiger le cahier des charges du cabinet ou du consultant prestataire ;
- recruter le consultant ou le cabinet sur appel d'offre ;
- recruter un cabinet spécialisé ou un consultant pour le traitement des agents de dégradation et l'élaboration du plan de conservation préventive ;
- faire prendre en compte la proposition de plan d'urgence du Capitaine Roger TAWES ;
- préciser ou indiquer le profil des agents à prendre en compte dans le recrutement et
- associer tout le personnel au projet tout en les informant, en les sensibilisant et en les responsabilisant afin que les agents se sentent impliqués pour une parfaite réussite du projet.

Publié par LEGIBENIN



❖ ***Recommandations à l'endroit de la DPC et du Ministère en charge de la culture***

Nous recommandons à la DPC de :

- se rendre disponible pour aider techniquement à la réalisation du projet au moment opportun ;
- faire le plaidoyer auprès du Gouvernement afin de doter le SPRA de personnel qualifié ;
- susciter des subventions auprès du Gouvernement au profit du SPRA et
- sensibiliser les autorités au sommet de l'Etat à la nécessité et à l'importance de la préservation de nos biens patrimoniaux.

Publié par LEGIBENIN



# CONCLUSION GENERALE

Les collections, dans un contexte muséal, occupent une place prépondérante dans l'animation et la survie des musées. Mieux, l'on peut se permettre d'affirmer qu'elles constituent la raison d'être de tout musée. En effet, grâce aux collections, le musée parvient à remplir plusieurs fonctions d'ordre éducatif, historique, technique, culturel, touristique, et par-dessous tout économique. La mission d'un musée est d'acquérir, de préserver et de valoriser ses collections afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et scientifique. Ses collections constituent un important patrimoine public. D'ailleurs, Pavel **JIRASEK** (2006) ne disait-il pas que « Sans collections, il n'y aurait pas de musée. » ? Il devient donc clair qu'il n'y a de musée que de collections. D'où la nécessité d'asseoir dans toute institution muséale soucieuse d'assurer une longue vie à ses collections, une bonne politique de conservation de celles-ci pour mériter d'exister le plus longtemps possible.

Depuis sa création en 1944, le Musée historique d'Abomey a bénéficié- reconnaissons-le - de nombreuses initiatives en matière de conservation de ses collections ; lesquels efforts lui ont permis de les garder jusqu'à ce jour. Toutefois, la situation du Musée soulève aujourd'hui quelques inquiétudes au regard des mesures actuelles de conservation desdites collections. En effet, le Musée souffre d'un certain nombre d'insuffisances techniques et qui laissent planer telle l'épée de Damoclès, de graves menaces sur l'espérance de vie de ses collections. Telle a été la question essentielle qui nous a préoccupé au cours des trois mois de stage effectué dans ce musée d'intérêt national et international. Plusieurs observations et constats ont en réalité marqué notre séjour de stage. Ainsi, dans une démarche d'étude basée sur la recherche-diagnostic, nos observations se sont concentrées sur des préoccupations relatives à la conservation préventive des collections. Ainsi, les problèmes identifiés ont été regroupés autour de deux pôles de problématique. Ceux pris en compte par la présente étude, portent notamment sur :

- la présence ou la menace d'agents de dégradation ;
- l'inexistence d'un plan de conservation préventive des collections et

Publié par LEGIBENIN



- la non opérationnalisation des services techniques chargés des collections.

Une fois ces problèmes repérés, notre réflexion s'est penchée sur la définition du cadre théorique et méthodologique de l'étude où des approches théoriques basées sur des recherches documentaires et des approches empiriques basées sur des méthodes de questionnaire et d'entretien ont été exploitées. Ensuite, des approches de solutions appropriées aux problèmes spécifiques sus-évoqués ont été abordées. Celles-ci se résument à la résolution d'éradiquer sans délai la menace ou la présence des agents de dégradation révélés par l'état des lieux, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de conservation préventive des collections pouvant s'étendre au SPRA tout entier et la dotation du Musée et /ou du SPRA en personnel qualifié.

Renforcer les mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey revient donc à résoudre les menaces de dégradation actuelles et mettre en place une politique de conservation préventive des collections ; laquelle sera mise en application par des ressources humaines averties, qualifiées ou compétentes. « Prévenir vaut mieux que guérir » dit-on souvent. Il est impérieux voire indispensable que les autorités à divers niveaux du SPRA prennent la mesure de la situation afin de pallier ces insuffisances avant qu'il ne soit trop tard car il est toujours plus cher de restaurer que de prendre des mesures en amont pour une bonne conservation préventive des collections muséales. Le comble est qu'un objet restauré n'est plus jamais le même. Autant donc, prendre des mesures en amont pour éviter d'en arriver là.

Notre étude, ne pouvant pas prendre en compte tous les problèmes du musée à la fois, il n'est pas inutile de rappeler que la numérisation des collections, l'animation du Musée, le renouvellement des expositions… constituent autant de pistes de recherches explorables par de futures études sur le Musée historique d'Abomey pour son rayonnement.

Publié par LEGIBENIN



# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES


## Ouvrages généraux et spécialisés

- BOYLAN, P., 2006, Comment gérer un musée : Manuel pratique, Paris, UNESCO.
- FEAU, E. et LE DANTEC, N., 2006, Vade-mecum de conservation préventive, Paris, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France.
- FLIEDER, F., C.CAPDEROU, et M.DUCHEIN, 1999, Sauvegarde des collections du patrimoine. La lutte contre les détériorations biologiques, Paris, CNRS.
- GUICHEN, (de) G., 1997, La Conservation préventive, c'est bien plus que ce vous croyez ! Conservateur, restaurateur: deux métiers au service du patrimoine, Paris, Musées et collections publiques de France.
- GUILLEMARD D. et LAROQUE C., 1994, Manuel de conservation préventive, gestion et contrôle des collections, Dijon, OCIM.
- ICOM, 1996, Manuel de norme : document des collections africaines, ICOM.
- ILLES V. et DERION, B., 2004, Guide de manipulation des collections, Paris, Somogy.
- MARKARIAN, P., C.RAT, et P.MAIROT, 2002, La Conservation préventive des collections, fiches pratiques à l'usage des personnels des musées, Dijon, Office de Coopération et d'Information Muséographiques.
- MAY, R. et GUILLEMARD, D., 1999, La conservation préventive : une démarche évolutive, Paris, Techné.
- MAY, R., 2001, Conservation préventive et politique muséale, Paris, Technè.

## Mémoires

- ALLAGBE, T., 2013, Contribution à la mise en place du partenariat musée Ŕ école : cas du Musée d'Histoire de Ouidah, mémoire, ENAM, Université d'Abomey-Calavi.
- BAYALA, E., 2005, La gestion des collections du musée national et la question de sécurité dans les réserves, mémoire de maitrise UFR/LAC, Université de Ouagadougou.
- TAWES, R., 2013, Contribution à la sécurisation des musées en République du Bénin : cas du Site des Palais Royaux d'Abomey, mémoire, ENAM, Université d'Abomey-Calavi.

Publié par LEGIBENIN




## Rapports et autres documents

- GAUDIBERT, P., 1976, Aide aux Etats membres pour le développement de leurs musées : Réorganisation des musées nationaux, rapport, Paris, UNESCO.
- INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE, 1992, La conservation préventive : colloque de l'Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire, colloque, Paris, ARAAFU.
- Plan de conservation, de gestion et de mise en valeur 2007-2011 du Site des Palais Royaux d'Abomey.

## Actes officiels

- Code de déontologie de l'ICOM pour les musées, 2004.
- Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet Ŕ 06 août (1982).
- Constitution béninoise du 11 décembre 1990.
- Loi n°2007 Ŕ 20 du 23 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin.

## Cours

- DEGBEY, C., 2015, Cours de conservation-restauration des biens culturels, ENAM, Université d'Abomey-Calavi.
- GBAGUIDI, A., 2015, Cours de conservation préventive des biens culturels, ENAM, Université d'Abomey-Calavi.

## Webographie

@ https://frwikipedia.org/wiki, La conservation préventive.

@ https://www.cci-icc.gc.ca/ressources/...index-fra.aspx, Conservation préventive et agents de détérioration.

@ ocim, 2011, Conservation préventive : quels traitements pour les collections? ,http://ocim.revues.org.

@ www.ccq.gouv.qc.ca, Conservation préventive : mesures destinées à retarder la détérioration naturelle ou accidentelle d'un bien culturel.

@ www.conservationpréventive. Be/…/, Plan de conservation préventive.

Publié par LEGIBENIN



# ANNEXES

Publié par LEGIBENIN



# Annexe I : Organigramme du SPRA

## ORGANIGRAMME

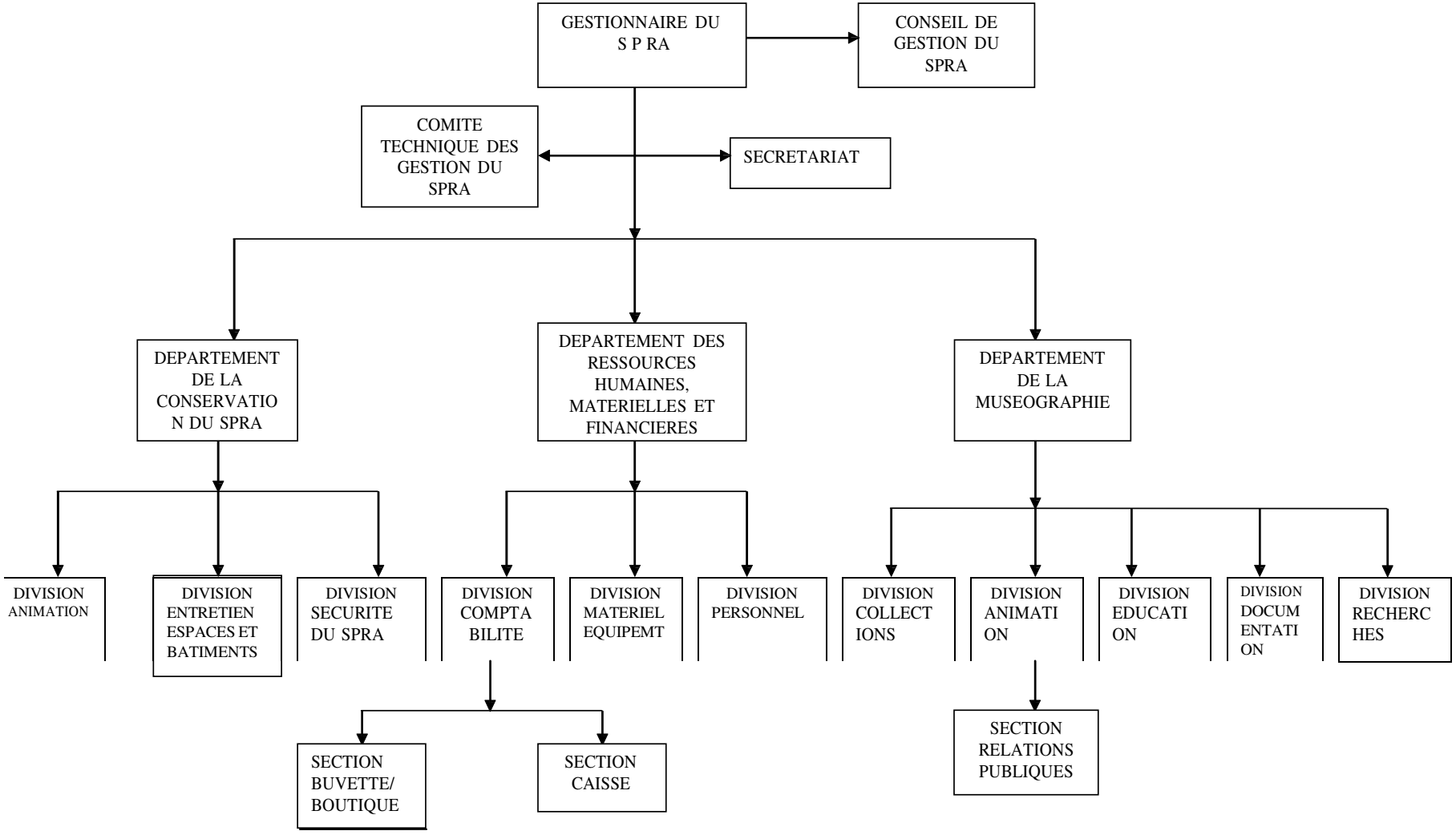

Publié par LEGIBENIN



# Annexe II : Point de la collecte et du traitement des questionnaires

| Questionnaires | Nombre | Taux |
|---|---|---|
| Distribués | 56 | 100% |
| Récupérés | 50 | 89% |

Publié par LEGIBENIN



# Annexe III : Questionnaire et guide d'entretien

## QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

***Madame/Monsieur***

Le présent questionnaire d'enquête s'inscrit dans le cadre d'une recherche diagnostic pour la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Gestion du Patrimoine Culturel à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Cette étude qui porte sur le thème « ***Renforcement des mesures de conservation préventive des collections au musée historique d'Abomey*** » vise à :

**1-** identifier les problèmes liés à la conservation des collections du Musée historique d'Abomey

**2-** identifier les causes probables de ces problèmes

**3-** proposer des pistes de solutions pour une meilleure conservation préventive des collections.

Pour atteindre ces objectifs, nous vous saurions gré de consacrer une partie de votre précieux temps pour répondre aux questions suivantes.

D'avance, nous vous remercions pour votre franche collaboration.

***Nom/Prénom*** : (facultatif)

***Statut[6]:***

1) Pensez-vous que les conditions actuelles de conservation des collections du Musée sont suffisantes pour assurer leur pérennité ?

   Oui ☐

   Non ☐

2) Comment expliquez-vous cela ?

   Présence d'agents de dégradation ☐

   Mauvaise gestion administrative ☐

3) Selon vous, à quoi est due la présence des agents de dégradation ?

☐ Absence de traitement

☐ Absence de mesures constantes et permanentes de traitement et de prévention

[6] Agent du Musée/ Professionnel de musée/ Personne ressource de l'une des familles royales.

Publié par LEGIBENIN



4) Le Musée dispose-t-il d'une politique ou d'un plan de conservation préventive de ses collections ?

Oui ☐

Non ☐

5) A quoi est dû cela ?

☐ Manque d'initiative

☐ Défaut de priorisation de la conservation préventive des collections

6) Existe-il dans l'organigramme du SPRA des services chargés des collections ? si oui, sont-ils opérationnels ?

Oui ☐

Non ☐

7) Quelle en est la cause ?

☐ Manque d'espace

☐ Absence de personnel qualifié

8) Que suggérez-vous pour l'amélioration et l'optimisation des mesures de conservation des collections du Musée ?

……

……

……

……

……

Merci de votre contribution

**Patrice DJEHA**

**Tél : 95536823**
**E-mail : patricedjeha@yahoo.fr**

Publié par LEGIBENIN



# GUIDE D'ENTRETIEN

1) Êtes-vous satisfait de l'état de conservation des collections du musée ?

Si non, pourquoi ?

2) Qu'entendez-vous par conservation préventives des collections ?
3) Connaissez-vous les règles et normes de conservation des collections muséales ?
4) Ces normes sont-elles respectées dans les salles d'exposition et réserves du Musée ?
5) Quels sont, à votre avis, les facteurs compromettant une conservation durable des collections du musée ?
6) Que savez-vous des agents de détérioration des collections muséales ?
7) Le Musée dispose-t-il des ressources nécessaires pour une bonne conservation préventive de ses collections?
8) Quelles sont selon vous, les mesures nécessaires pour garantir la pérennité des collections du Musée ?

Publié par LEGIBENIN



# Annexe IV : Photos de quelques composantes du SPRA

Symbole de la continuité du royaume de Danxomè

Une partie du palais du roi Béhanzin

Exemple de portique d'entrée ou honnuwa

Exemple de djèxo ou temple abritant l'esprit du roi

Source : images extraites du plan de gestion 2007-2012 du SPRA

Publié par LEGIBENIN



# Annexe V : Photos de quelques composantes du Musée

Cour et un côté du Adjalala de Glélé lors d'une rencontre avec le Roi Dédjlagni

Maison à étage sur la Place Singbodji

Un bas-relief du Palais de Glélé

Source : images extraites du plan de gestion 2007-2012 du SPRA

Publié par LEGIBENIN



# Annexe VI : Exemple de piège à phéromone

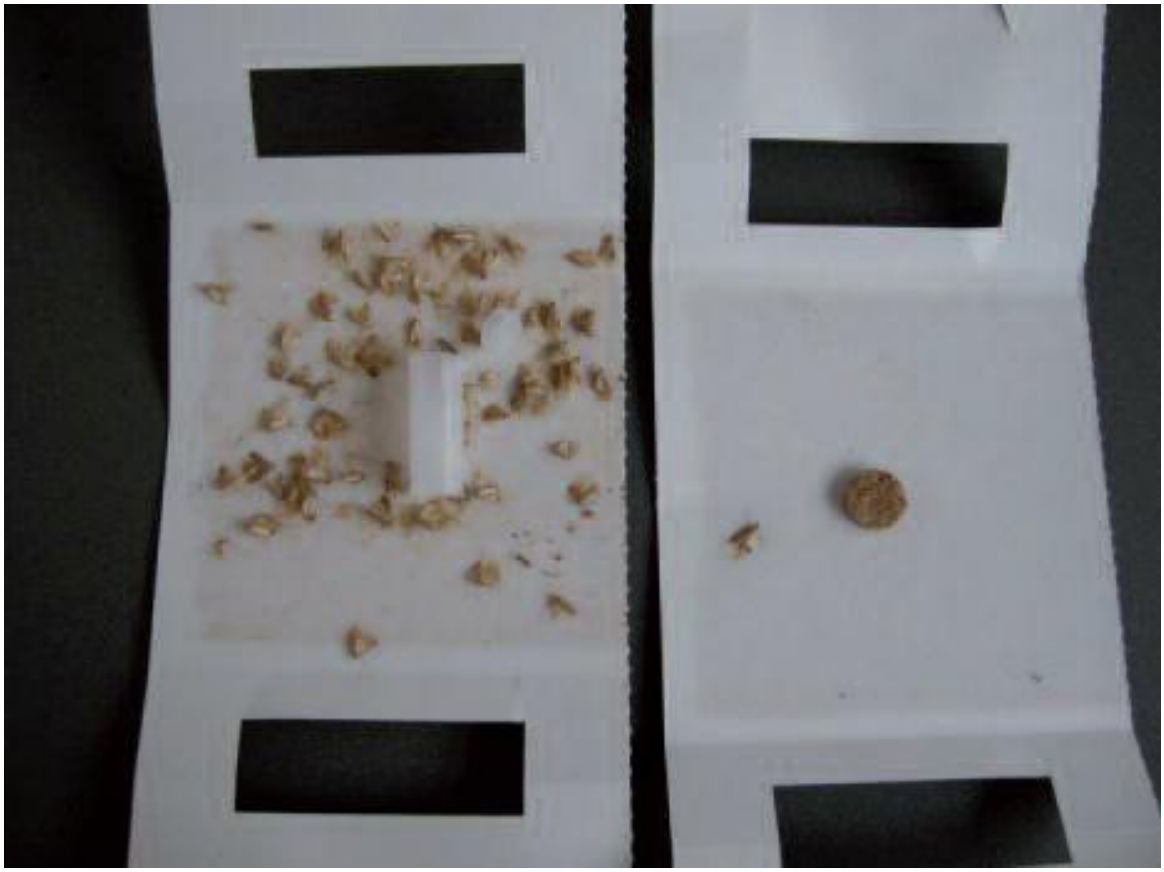

Expérimentation de pièges à phéromone

Source : images extraites de la revue « La lettre de l 'OCIM » n°138, novembre-décembre 2011, page 44.

Publié par LEGIBENIN



**TABLE DES MATIERES**

**Pages**

IDENTIFICATION DU JURY ..... 1

DECLARATION D'ENGAGEMENT ..... 2

DEDICACES ..... 3

REMERCIEMENTS……4

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS……5

LISTE DES TABLEAUX……..6

LISTE DES FIGURES……..7

GLOSSAIRE DE L'ETUDE……8

RESUME……...9

ABSTRACT……10

SOMMAIRE……11

INTRODUCTION GENERALE ..... 12

CHAPITRE Ier : CONTEXTE ORGANISATIONNEL DE L'ETUDE, OBSERVATIONS DE STAGE ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE ..... 15

Section 1: Cadre physique de l'étude et observations de stage ..... 16

Paragraphe 1: Présentation du musée ..... 16

*I. Historique et description, statut et fonctionnement* ..... 16

*1. Historique et description* ..... 16

*2. Statut* et *Fonctionnement* ..... 27

Paragraphe 2 : Etat des lieux de la conservation des collections au Musée historique d'Abomey ..... 29

*I - Observations de stage* ..... 29

II- Forces et faiblesses ..... 37

1. Forces et opportunités ..... 37

2. Faiblesses et menaces ..... 38

Section 2 : Formulation de la problématique de l'étude ..... 39

Paragraphe 1 : Ciblage de la problématique ..... 39

I- Choix de la problématique ..... 39

Publié par LEGIBENIN



II- Spécification de la problématique ..... 43
Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée et séquences de résolution ..... 44
I- Détermination de la vision globale de résolution de la problématique spécifiée ..... 44
II- Séquences de résolution ..... 46
CHAPITRE IIème: DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE AUX CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES APPROCHES DE SOLUTIONS ..... 47
Section 1 : Cadre théorique et méthodologique ..... 48
Paragraphe I : Des objectifs à la revue de littérature ..... 48
I- Fixation des objectifs de l'étude et hypothèses ..... 48
*1. objectifs de l'étude ..... 48*
*2. Formulation des hypothèses et tableau de bord de l'étude ..... 49*
II. *Revue de la littérature* ..... 52
Paragraphe 2 : Méthodologie adoptée ..... 59
*I- Principales caractéristiques de la démarche méthodologique ..... 59*
*1.1 Des recherches documentaires ..... 59*
*1.2 L'enquête ..... 60*
*1.2.1 Objectifs de la collecte des données ..... 60*
*1.2.2 Le cadre de l'enquête et l'identification de la population mère ..... 60*
*1.2.3. Préparation de la collecte ..... 61*
*II. Outils d'analyse et de présentation des données ..... 62*
*2.1. Techniques de dépouillement et outils d'analyse et de présentation des données ..... 62*
*2.2. Réalisation de l'enquête ..... 62*
*2.3. Difficultés rencontrées et limites des données ..... 63*
Section 2 : Des enquêtes de vérification des hypothèses aux recommandations à l'endroit des acteurs ..... 64
Paragraphe 1 : Enquêtes et vérification des hypothèses ..... 64
*I- Présentation et analyse des données ..... 64*
*1. Présentation des données ..... 64*

Publié par LEGIBENIN



2. *Analyse des données* ..... 68
II. Vérification des hypothèses et établissement des diagnostics ..... 70
*1. Vérification des hypothèses* ..... 70
*2. Etablissement des diagnostics* ..... 72
Paragraphe II : Contribution à l'amélioration des mesures de conservation préventive des collections du Musée historique d'Abomey ..... 72
*I. Approches de solutions* ..... 72
*1. Approches de solutions au problème de la menace d'agents de dégradation* ..... 73
*2. Approches de solution au problème d'inexistence de plan de conservation préventive* 78
*3. Approches de solutions au problème d'absence de personnel qualifié en matière de conservation* ..... 81
II. Conditions de mise en œuvre et recommandations ..... 83
*1. Conditions de mise en œuvre des solutions au problème des facteurs de dégradation.* 83
*2. Conditions de mise en œuvre des solutions aux problèmes d'inexistence de plan de conservation préventive et d'absence de personnel qualifié* ..... 84
*3. Recommandations* ..... 86
CONCLUSION GENERALE ..... 88
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 90
ANNEXES ..... 92
TABLE DES MATIERES ..... 101